LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

La pensée de la semaine

Si tu n'est pas très instruit, ne t'en fait pas, plus de gens de comprendront.

Gabriel Paradis

Vol. 19 No. 05 Edmonton, mercredi le 10 avril 1985 16 pages 0.50

A Eaglesham

L'enseignement du français est évalué par des parents

par Gilles Dignard

EAGLESHAM-Une centaine de questionnaires ont été remplis mardi le 2 avril dernier à l'école d'Eaglesham afin de contribuer à donner le pouls de la communauté dans le dossier de l'éducation du français dans la région. La remise de ces questionnaires s'inscrivait dans l'évaluation actuelle du type d'enseignement du français dispensé actuellement dans les écoles de l'Alberta.

Les réponses des parents aideront à préparer le rapport qui concerne cette population et qui doit sortir bientôt: donc, quelque chose à suivre.

M. Frank Gaboury, le directeur de l'école, a présenté le docteur Wally Lazaruk, Conseil en éducation, Education - Alberta et M. Marcel Lavallée, Coordonnateur - Développement de programmes français, au même ministère.

Doc. Lazaruk a expliqué que l'étude avait pour but:

1. de connaître les aspirations de la population,
2. d'évaluer la qualité des programmes déjà en place,
3. de proposer une ou des direction(s) future(s).

Les quatre grandes options du gouvernement albertain ont été clairement exposées:

1. français - langue seconde (french as a second language)
But scientifique: donner une connaissance des rudiments du français.
2. français élaboré (extended french)
But scientifique: arriver à pouvoir travailler en français.
3. français - programme intensif (french immersion program)
But scientifique: être bilingue, pratiquement
4. français - programme de minorité (french minority program)
But scientifique: être bilingue et biculturel.

Ce dernier service n'est offert qu'aux personnes visées par la Charte canadienne des droits et libertés: section 23

Rappelons enfin que c'est à la demande d'un Conseil scolaire que ce type d'enquête se fait, et que déjà, des évaluations des programmes de français ont été réalisées à Donnelly, Girouxville, et Jean Côté.

En terminant, à Eaglesham, les présences d'observateurs: M. Paul Poirier de l'ACFA provinciale et Mlle Carmen Sylvain de l'ACFA (Rivi.-la-Paix) ont été remarquées.



L'étude de la Bible en 12 sessions s'est terminée le 11 mars dernier à Guy. Le groupe des participants entoure ici leur professeur le Rév. Père René Bélanger, o.m.i. Voir reportage sur Rivière-la-Paix en pages 7 et 10.



La ligue locale d'improvisation d'Edmonton a terminé sa saison en grand avec la remise du trophée à l'équipe gagnante les "Jacques Strap" de l'ACFA. De gauche à droite Diane Culhane, Agathe Gaulin, Yves Caron et Johanne Beauchamp-Cornellier. Manque à la photo les membres de l'équipe Claude Cornellier, Martin Flibotte, Jean-François Gouin, Raymond Latour et Mike Wilson.



Allons-nous relever le défi?

Avez-vous entendu parler du défi lancé par CHFA? Y aura-t-il vraiment un groupe franco-albertain qui, relevant ce défi, amassera plus d'argent que Radio-Canada n'a pu le faire pour encourager la course entreprise par Steve Fonyo?

L'ACFA régionale d'Edmonton est en tout cas bien décidée à essayer, et demande donc à tous ses membres intéressé dé lui faire parvenir leur don.

Tout montant versé à la régionale à cet effet sera remis, par l'intermédiaire de CHFA et au nom de la Francophonie albertaine, à la Société canadienne du cancer.

Ces dons sont déductibles d'impôt.

Faites parvenir vous dons à:

ACFA régionale d'Edmonton
9542 87e rue
Edmonton, Alberta



Services compétitifs
Nous avons plusieurs genres de compte d'épargne.
Informez-vous?

Edmonton Centre 428-1288 | Edmonton Sud 465-9791 | Falher 837-2227 | Donnelly 925-3751 | St-Isidore 624-8383

Députés francophones hors Québec

N.D.L.R.-Le Franco publie une série d'articles sur les députés francophones hors Québec qui siègent aux Communes.Cette semaine:

Gerald Comeau, P. C.
député de South-West Nova, Nouvelle-Ecosse
élu pour la première fois en 1984



GÉRALD COMEAU

Gérald Comeau a conservé ses bonnes habitudes de professeur d'université: une analyse rigoureuse des problèmes, la recherche de solutions à long terme et une patience à toute épreuve que seuls possèdent les éducateurs chevronnés.

Tout est logique, ordonné, mais avec un souci particulier pour l'aspect humain dans la complexité du discours économique. "Il faudrait, dit-il, créer un pays avec une conscience sociale raffinée. Le gouvernement se doit d'être la conscience de l'industrie qui ne peut avoir comme souci les difficultés sociales du pays; c'est donc au gouvernement d'y voir et de mettre en place les mécanismes qui assureront un juste partage. Le député est le maillon indispensable entre les besoins de la population et les politiques formulées par le gouvernement." Gérald Comeau répète, comme ses collègues conservateurs, ce qui semble leur tenir lieu de lignes directives: d'abord être un gouvernement qui écoute, et une économie en meilleure posture, aidera à résoudre les autres problèmes plus facilement.

Ses interventions en Chambre ou dans les comités portent la marque du professeur devenu politicien. Ce n'est pas seulement une question de rhétorique ou de formulation, mais plutôt de vision du futur, dont il voit autant les possibilités que les limites. "Le problème pour nous dans les provinces maritimes c'est la fuite de la matière grise. Trop de jeunes sont obligés de laisser leur coin pour aller s'installer ailleurs au pays". Le célèbre film de Don Shebib, "Going down the road", est donc encore d'actualité.

Etant donné son engagement et ses capacités, il ne faudrait pas s'étonner de le retrouver un jour sur les bancs ministériels. Selon lui, toute notre politique d'investissement est à revoir.

"Il ne faudrait pas sous-estimer, dit-il, le rôle que jouent les francophones dans le présent gouvernement; les francophones sont présents partout, leur influence est réelle. Et il ne faut pas oublier que la plupart d'entre nous sommes là pour la première fois, mais pour un bon bout de temps, " ajoute-t-il en riant.

Nouveau service météorologique français en Alberta

Communiqué: Un des objectifs premiers du Service de l'environnement atmosphérique (SEA) est de fournir des services météorologiques bilingues partout au Canada. Toujours en fonction de cet objectif, le SEA a mis sur pied Télé-Météo Canada, une section de travail temporaire située au Centre météorologique canadien (CMC) de Dorval (Québec).

Télé-Météo Canada est conçue de manière à fournir aux francophones hors-Québec des renseignements météorologiques en français par l'entremise de répondeurs automatiques et d'émissions des médias d'information. Tous les jours, trente-sept programmes météorologiques sont transmis à des stations radiophoniques partout au Canada. On espère doubler le nombre d'émissions au cours de la prochaine année pour atteindre le plus de personnes possible.

Le service de Télé-Météo Canada, qui a commencé le 1er avril 1984, continuera pendant plusieurs années. Cette période permettra aux centres météorologiques régionaux d'accroître leur connaissance du français, de manière à ce que l'on puisse un jour assurer des services météorologiques bilingues dans toutes les régions.

On peut obtenir des renseignements météorologiques français sur répondeurs automatiques en composant le 438-3290 à Edmonton, et le 274-0014 à Calgary. Les usagers qui désirent des renseignements météorologiques supplémentaires peuvent composer sans frais le numéro 1-800-361-3392.

Si vous avez entre 15 et 24 ans...

la parole est à vous

concours oeuvres de fiction sur l'art de vivre dans un pays bilingue.

"Y a-t-il façon plus appropriée pour le Commissariat aux langues officielles de marquer l'Année internationale de la Jeuness, que d'inviter les jeunes Canadiens à s'exprimer librement, selon leur imaginaire, à propos de leur vécu dans un pays officiellement bilingue?" Telle est la question posée par M. D'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles, alors qu'il annonçait le concours de textes de fiction répondant au thème de l'art de vivre dans un pays bilingue.

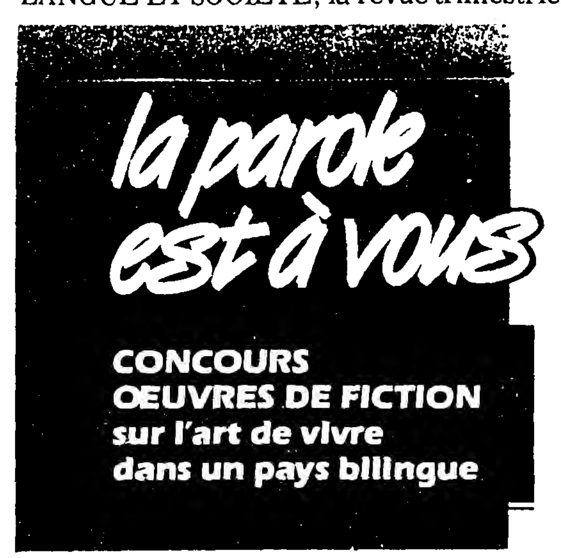
Le Commissariat aux langues officielles recevra donc jusqu'au 15 juin 1985, le cachet de la poste faisant foi, les textes sous forme de nouvelle, poème, pièce de théâtre, bande dessinée, scénario d'émission radiophonique ou télévisuelle, de film ou de vidéo, voire même de correspondance imaginaire.

Ouvert aux jeunes de 15 à 24 ans, ce concours sera divisé en deux groupe d'âges:les 15 à 18 ans. et les 19 à 24 ans. Les auteurs des cinq meilleures oeuvres pour chacun de ces groupes recevront des droits de publication de 500.$. Un numéro spécial de LANGUE ET SOCIETE, la revue trimestrielle du Commissariat aux langues officielles, publiera un choix des textes reçus.

Un dépliant explicatif est disponible à votre ACFA régionale, et le sera sous peu dans tout établissement scolaire ainsi que dans les bibliothèques publiques et bon nombre de librairies.

Les participants doivent envoyer leur texte au Commissariat aux langues officielles, 66, rue Slater, Ottawa, K1A 0T8.

Pour plus ample renseignement, veuillez contactez Louise Denault au 995-0387.



Profitez de l'aide bénévole pour remplir votre déclaration d'impôt

Vous avez de la difficulté à remplir votre déclaration d'impôt.

Vous êtes une personne qui est incapable de faire sa propre déclaration pour des raisons d'âge, des problèmes de santé ou de langue ou de celles qui ont un revenu peu élevé et qui ne peuvent pas payer des frais pour obtenir de l'aide, les bénévoles vous assisteront.

Des bénévoles de votre région ont appris à remplir une déclaration simple et seront heureux de vous venir en aide, gratuitement.

D'ici le 30 avril la plupart des régonales de l'ACFA offriront le service de bénévoles.

Pour obtenir plus d'information ou prendre rendez-vous avec un bénévole, veuillez communiquer avec l'agent de développement de votre région.

Bonnyville	826-5275
Calgary	228-4095
Edmonton	469-4401
Fort McMurray	791-7700
Legal/Morinville	961-3665
Lethbridge	328-8506
Plamondon	798-3896
Rivière-la-Paix	837-2026
Saint-Paul	645-4800

A & M Business Services
offre ses services
aux entreprises,organisations et individus
Tenue de livre complète
Analyses financières
Projections budgétaires
Feuilles de paie
Programmation ordinateur sur mesure
Préparation listes de courrier
Répondeur téléphonique personnalisé
Secrétariat
Armand Mercier

Madeleine Mercier
8015 - 71 avenue Edmonton, Alberta
Téléphone 469-0320

ascott travel
11010 - 101 rue EDMONTON
Pour tous vos besoins de voyage
appelez 423-1040

Albert Tardif président

COUPON D'ABONNEMENT
NOM: ____________
ADRESSE: ____________

VILLE: ________ CODE POSTAL: ________


10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél: 423-5672
1 an - $15.00
2 ans - $25.00

Le Théâtre français d'Edmonton
présente:
Dans la Comédie "JOYEUSES PAQUES"
de Jean Poiret
Auteur de "LA CAGE AUX FOLLES"
Les 27,28 avril, 2,3,4, mai à 20h00
Le 5 mai à 15h00

Comédiens:
Lise Audette
Magali L. Gibbins
Angèle Buteau
Jocelyne V. Chiasson
Benoit Pariseau
Lucien Larose
Nicole Mallet
mise en scène: Pierre Bokov
Information: 469-0829

Le Franco régional

L'ancienne école Notre-Dame-de-la-Paix
L'école St. Mary's a 100 ans

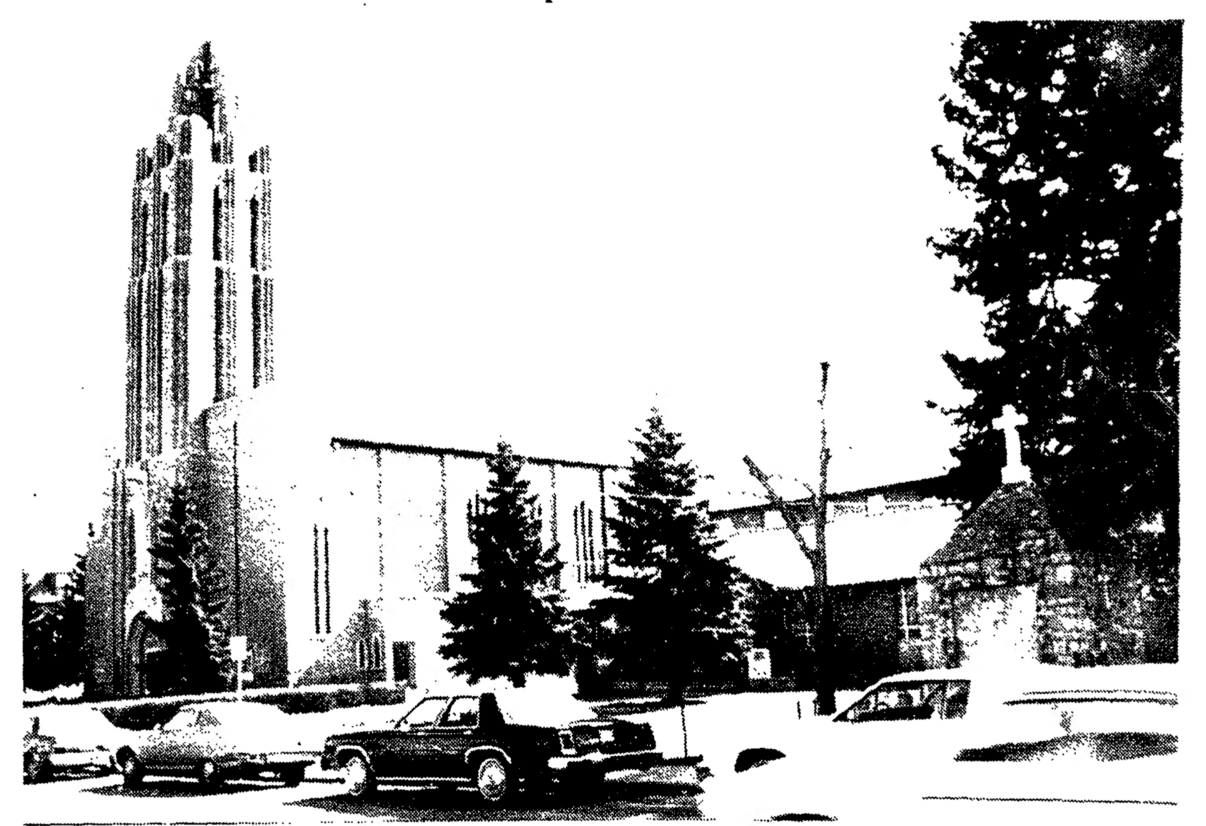
par Pierre Granger
CALGARY-La plus ancienne école de la Commission des écoles catholiques de Calgary, école française au début, célèbre cette année son centenaire.

L'école St. Mary's est située à côté de la cathédrale de Calgary, l'église St. Mary's. Mais ce n'est que depuis 1889 que la paroisse porte ce nom anglais. Elle a en effet été fondée en 1875 par les Pères Oblats Léon Doucet et Constantine Scollen sous le titre de Notre-Dame-de-la-Paix.

L'école rattachée à la mission portait le même nom au début. Elle a été fondée en 1885, à la demande de Monseigneur Grandin, par des soeurs venues de France et appartenant à la congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus. Le Père Lacombe était à cette époque curé de la paroisse. L'école et l'église se trouvaient dans les limites de ce qui était alors Rouleauville, municipalité qui a été incorporée à Calgary en 1907.

Ici, mille questions viennent à l'esprit. Pourquoi, par exemple, l'école et l'église ont-elles changé de nom? Pourquoi l'école n'est-elle pas restée francophone? Etc., etc. Pour aujourd'hui, nous allons laisser les amateurs d'histoire sur leur soif, car un professeur de St. Mary's, Mme Parel, est en train d'écrire l'histoire de l'école (et directement un peu celle des débuts de la paroisse). Son livre paraîtra l'automne prochain et Le Franco en publiera les extraits d'intérêt pour ceux qui veulent en savoir davantage sur l'histoire des Canadiens français à Calgary, et en particulier sur cette zone qui formait autrefois Rouleauville (construite en partie sur les terres du juge Charles Rouleau).

En attendant, Mme Parel invite fortement les familles canadiennes-française dont des membres auraient étudié à l'école à entrer en contact avec elle pour lui fournir des renseignements (228-5810). Elle aimerait inclure des photos des plus anciens élèves dans son livre.



L'église actuelle St-Mary's. A droite sur la photo un monument marque l'amplacement de l'église Notre-Dame-de-la-Paix.

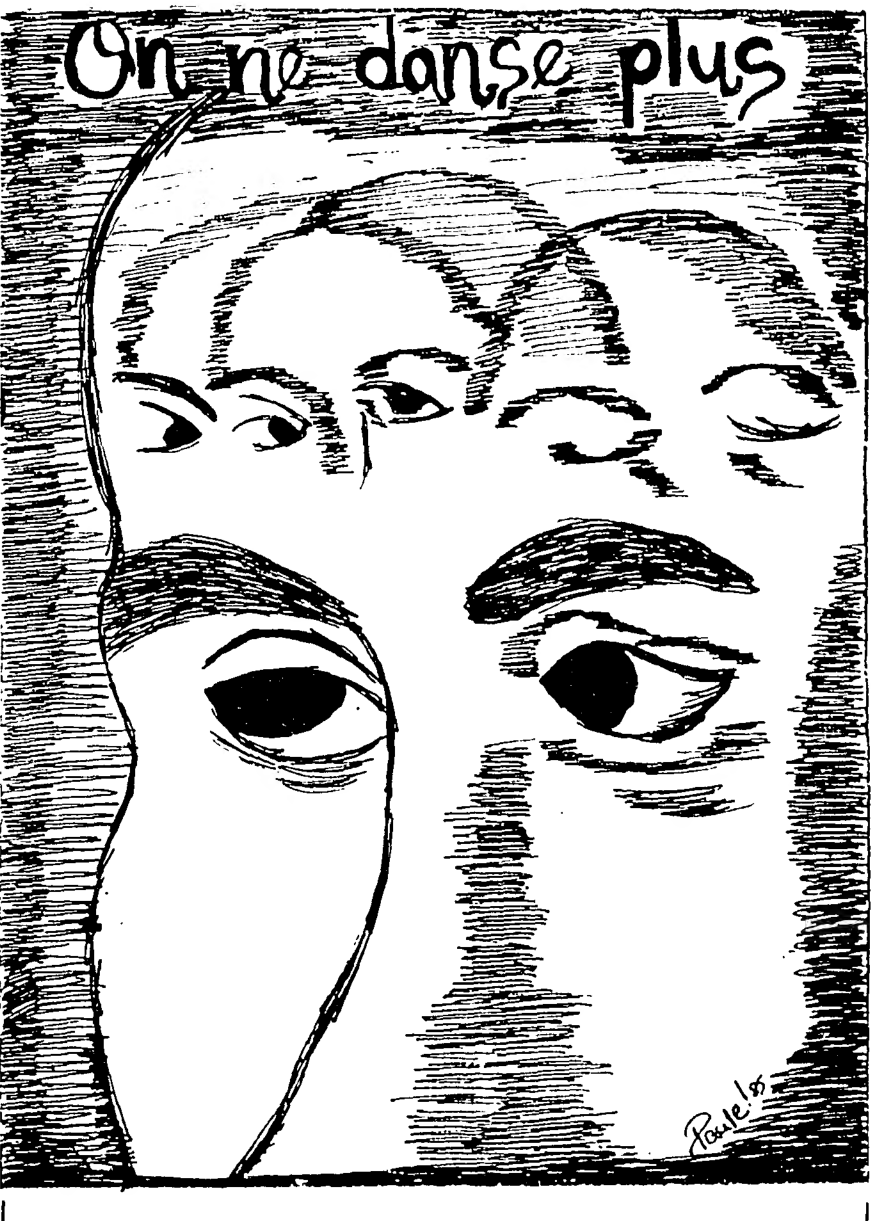
Feu vert pour un club d'hommes et de femmes d'affaires francophones à Calgary

par Martine Spencer
CALGARY-Dès l'automne, la ville aura son club d'hommes et de femmes d'affaires francophones. Suite à un besoin manifesté, l'ACFA a inclus ce projet dans sa programmation pour l'année 1985.

En donnant le feu vert à ce nouveau programme, l'ACFA essaie de cerner de plus près les besoins d'un groupe de francophones et francophiles peu touchés par les autres activités de l'association! Selon Roger Lalonde, l'initiateur du projet, une cinquantaine de personnes se seraient déjà montrées intéressées. Le club arborera des critères d'admissibilité assez sévères: il n'acceptera pas plus de deux personnes dans une carrière tout à fait identique, ceci afin de regrouper une vaste gamme de professions. Et puisque la préoccupation majeure du moment est la poursuite de l'excellence, seuls les francophones et francophiles ayant atteint une certaine renommée dans leur domaine y auront accès. Le but, des échanges d'idées bien sûr, des conférenciers de la région, d'autres provinces ou même d'autres pays exposeront leurs vues sur des sujets d'intérêt commun. Le club se définit comme un club de services orientés vers la communauté francophone.

L'originalité du club sera tout d'abord d'être un club francophone dans une ville anglophone et ensuite, de regrouper les aspects les plus significatifs et les stratégies les plus efficaces des autres clubs professionnels. Roger Lalonde pense qu'une politique de relations publiques bien menée pourra aboutir à l'accomplissement de projets conjoints avec les clubs anglophones et à une meilleure compréhension de l'esprit français des affaires.

Le club en est encore à l'état d'études. Les membres fondateurs travaillent actuellement sur les statuts; ils espèrent tenir les premières réunions dès l'automne.



La Société de théâtre de Calgary
présente

"On ne danse plus'

(fantaisie psychiatrique audio-visuelle)

- oeuvre de Jacques Millet, jeune dramaturge de Calgary
- La pièce sera présentée aux endroits suivants:
  - **12 avril à 20 h 00**
    Théâtre Dr. Betty Mitchell, Auditorium du Jubilée,
    Campus S.A.I.T.
    1415 - 14e rue n.o.
    Réservations: 288-7517
  - **19 avril à 20 h 00**
    La Boîte à Popicos
    8520 - 91 rue, Edmonton
    Réservations: 469-8843
  - **26 avril à 20 h 00**
    Gallery Theatre au Lethbridge Public Library
    810 - 5 avenue s.
    Réservations: 328-8506

Pour toutes informations communiquez avec Michèle Lehardy à Calgary au numéro 288-7517.

Plamondon a une nouvelle demeure

par Raymonde Ménard
PLAMONDON-Le 14 mars dernier Claudette Dubé et Marilyn Gauthier, employées du Carrefour étaient des femmes affairées. C'était le temps de transporter tous les articles du bureau à la nouvelle location. La bonne aide des messieurs Fernand et Albert Ulliac, ainsi que des jeunes volontaires de l'école Plamondon fut d'un grand secours.

L'ACFA acheta le bâtiment - anciennement le couvent des Filles de Jésus. La bâtisse coûta 70,000$. Elle sera payée mensuellement. La régionale louera, pour défrayer une partie des coûts, un loyer à Noella Légère (une excellente coiffeuse).

M. Léo Piquette, président de la régionale à Plamondon, dit que les rénovations nécessaires pour développer ce bâtiment en un centre culturel et salle de réunion coûteront environ 30,000$. Il espère que le travail débutera cet automne. Il y beaucoup de réparations dans la bâtisse et il faut que cela soit changé. Le rêve est d'avoir une salle d'environ 20' X 42'. Cette salle serait idéale pour les sessions de gigue, les réunions, les veillées et autres choses qui surviendront. Plusieurs gens sont très fiers que l'ACFA ait acquis ce lieu.

Editorial

par Paul Denis

Dites-nous le par écrit

"Le Franco s'améliore." "Le journal a de quoi lire." "Il est très intéressant maintenant." Voilà quelques uns des commentaires que nous recevons verbalement depuis l'automne dernier suite à la mise en oeuvre d'un réseau de correspondants, fruit du travail acharné de notre collaborateur Yves Lavertu.

Par contre, il nous arrive aussi d'entendre des critiques. C'est parfaitement normal. On ne peut plaire à tout le monde ni être tous du même avis tout le temps. Nos lecteurs nous le disent verbalement:"Je ne suis pas d'accord avec ton éditorial, avec telle ou telle critique théâtrale, avec la gymnastique intellectuelle de M. Cornellier dans son spord'naire, etc...

D'entendre ces compliments et ces critiques nous plaît énormément. Ça veut tout au moins dire qu'on prend le temps de nous lire. Ce qui nous plairaît davantage cependant c'est de voir ça par écrit. Si vous n'êtes pas d'accord avec l'éditorialiste, le journaliste, le correspondant ou le chroniqueur, veuillez s.v.p. faire connaître votre opinion contraire par écrit. Nous nous ferons un plaisir de publier votre lettre tout en protégant l'anonymat si vous le désirez. Il suffit d'y inclure votre nom et adresse, c'est tout.

Pour tous ceux qui, en réponse à cette invitation, vont se plaindre de la lenteur de la livraison du journal, puissons-nous vous répondre d'avance. D'abord le journal est livré au bureau de poste central à Edmonton tous les mercredis après-midi avant 17h00.

Le journal est apporté à l'imprimeur en fin de journée les mardis. Il est imprimé durant la nuit du mardi au mercredi et ensuite adressé, puis livré au bureau de poste central. Aucun retard n'est imputable à la direction du journal. L'imprimeur lui aussi a été toujours fidèle à l'heure tombée.

Il faut comprendre aussi que Le Franco bénéficie d'un statut de 2e classe, ce qui permet la livraison du journal à un prix beaucoup moindre que la 1ère classe. L'inconvénient cependant c'est que la livraison est parfois lente. Par exemple quand il y a un congé comme celui de Pâques. Tout le courrier de 1ère classe doit être livré avant celui de la 2e classe. La livraison du journal est donc retardée de quelques jours.

Mais en plus il y eu dans le passé des livraisons tardives inexplicables. Cette inconsistance déplâit énormément au lecteur et aussi à la direction. Nous recevons des plaintes au journal à ce sujet et nous transmettons ces plaintes aux responsables du bureau de poste.

Cependant si le lecteur adresse lui-même sa plainte à son bureau de poste local ou au bureau de poste central d'Edmonton l'effet est double. C'est le client qui se plaint et non pas le directeur du journal qui lui se plaint tout le temps. Ce sont ces plaintes en provenance des lecteurs et lectrices du Franco qui auront le plus de poids auprès de la direction de la Société des postes.

Le numéro de téléphone à composer pour porter une plainte au service des relations publiques c'est le **420-3043**. Les gens qui répondent à ce numéro sont payés pour entendre vos plaintes. N'hésitez pas à le faire, en aidant votre journal c'est vous qui serez mieux servi

L'Actualité Québécoise

Le marché international du Logiciel de Montréal est considéré par le monde de l'informatique comme une percée importante pour la première rencontre mondiale consacrée à l'import/export de produits logiciels qui se déroulera au Palais des congrès de Montréal du 3 au 5 juin.

MIM85 vise à stimuler l'expansion du marché international de l'industrie du logiciel. Il s'adresse aux concepteurs, aux producteurs, aux distributeurs de logiciels et aux fournisseurs de produits et services connexes.

Des géants comme IBM et McCormack & Dodge figurent parmi les entreprises qui ont déjà annoncé leur présence à MIM85. La société Nissho Iwai du Japon y déléguera des acheteurs. Une trentaine de fabricants de logiciels français envisagent de participer au marché. Le Québec à lui seul sera représenté par au moins 20 entreprises.

Soixante ambassades et consulats canadiens et 25 délégations du Québec à l'étranger s'affairent à promouvoir la participation des intéressés à MIM85, soulignent les organisateurs de la rencontre.

MIM85 compte attirer environ 300 exposants et au moins 5,000 visiteurs du monde entier. L'organisation dispose d'un réseau de 12 agents oeuvrant notamment aux Etats-Unis, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Autriche, au Japon et au Canada. MIM85 investit près d'un demi-million de dollars en placement publicitaire dans 28 publications spécialisées distribuées aux quatre coins du globe.

Organisé par le Marché international du logiciel de Montréal (MIM) Inc., société à capital privé qui bénéficie de l'aide financière et de l'appui technique des gouvernements du Québec et du Canada, MIM85 se distinguera notamment par des ateliers et des conférences où l'on accueillera des spécialistes de renommée internationale. On tentera de formuler des solutions. concrètes aux problèmes de marketing, d'administration et de droit international que posent les logiciels dès qu'ils franchissent les fontières.

Pierre Noël
Bureau du Québec à Edmonton



Voix et rythmes d'un pays

Josée Lajoie de Lacorée (Bonnyville) sera l'artiste invitée à l'émission **Voix et rythmes d'un pays** à l'antenne de CHFA, le samedi 20 avril 1985, à 17 heures. Elle sera accompagnée par le Trio de George Blondheim.



CHFA
Société Radio-Canada

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Administration: Louise McKnight

Photo-composition: Sylvie Beauchamp-Guillette

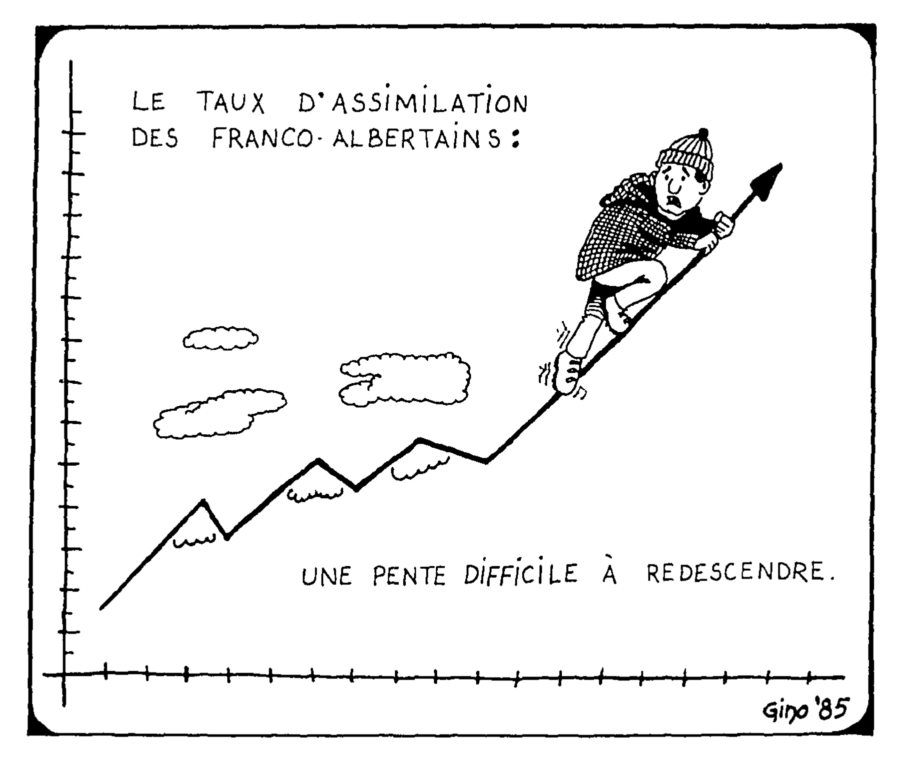
Abonnements et montage: Lorelei Hironaka

Toute corespondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881





Ici Edmonton

L'Ecole française - sa nécessité



J'ai pas peur de parler français en public, mais imaginez-vous que l'autre jour j'ai rencontré des gens qui ont des enfants à la même école que les nôtres, et ils m'ont parlé en anglais - pourquoi font-ils ça?

Ce phénomène n'est pas rare dans l'ouest, surtout chez les adolescents....Je me souviens très bien de toutes les manoeuvres que les soeurs ont mises en marche pour nous faire parler en français entre nous. Si je me souviens bien, ça allait pour un bout de temps et ensuite on retournait à nos habitudes anglaises.... C'est le début de l'assimilation, où de la perte de l'identité culturelle. Les adolescents le font parce qu'ils cherchent la "sécurité à l'intérieur de la foule anonyme". Qu'est-ce que l'assimilation fait, que "perd-on au cours du processus d'évolution progressive de son identité culturelle?"

1.On perd "le sentiment de la valeur de sa langue et de sa culture comme agents et instruments de socialisation, d'intégration, de production et de transformation sociale."

2.On perd "le sens de sa légitimité comme minoritaire. (On en vient à se considérer comme citoyen de seconde classe.)"

3.On perd "la confiance dans les moyens de dépassement que fournit sa culture."

4.On perd "la fierté d'être ce que l'on est, (ce qui exclut tout sentiment d'infériorité par rapport aux membres de l'autre ou autres communautés culturelles.)."

5.On perd "son sens d'appartenance à une culture distincte qui a fait sa marque dans l'histoire du monde; qui a exercé une action civilisatrice et humanisante à travers les siècles et à travers le monde; qui a produit des saints, des savants, des militaires extraordinaires, des écrivains, des génies dans tous les domaines de l'activité humaine qui ont dominé la scène mondiale et qui continuent à y exercer une grande influence."

6.On perd "le sens d'appréciation d'une langue qui est parlée encore par plus de 200 millions de personnes à travers le monde."

7.On perd "une modalité distincte d'aborder les problèmes, une pensée unique qui en se développant et en se précisant selon une méthodologie bien à elle contribue à pénétrer les mystères du monde et de la personne."

En un mot perdre son identité culturelle, ici au Canada, c'est rejeter le concept de la diversité pour se rallier à celui de l'uniformité comme base de l'unité canadienne. C'est une dévalorisation progressive de sa culture, de sa langue et malheureusement de sa personne. Je ne suis pas certain si le processus de la perte de l'identité culturelle et linguistique n'est pas même accompagné de l'émergence d'un complexe d'infériorité qui se traduit pas une espèce de retrait social, justement l'effet qu'a voulu éviter celui qui passe d'une identité culturel minoritaire à celle de la majorité*.

Et c'est pour ça que vos gens parlent l'anglais avec vous - est-ce qu'on va laisser nos enfants passer par le même chemin?

* Lionel Desjarlais, "Identité culturelle", **Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française: l'école française**, Vol. XII. no 3, décembre 1983, pp. 14-15.

Préparé pour l'A.C.F.A. Régionale d'Edmonton, Comité d'éducation, par Louise Lavallée. Pour de plus amples renseignements au sujet de l'école française, communiquez avec Mme Johanne Beauchamp-Cornellier à l'A.C.F.A. provinciale numéro 423-1680.

Théâtre du Coyote



présente

à 20h00
vendredi, samedi et dimanche
les 12,13 et 14 avril
samedi et dimanche
les 20, 21 avril

au
Théâtre Popicos
8520 - 91e rue

avec
Isabelle Douvisi
et Normand Vincent
mise en scène
Gisèle Lemire

ANNUAIRE 1985

Des Organismes
& Commercants
Francophones
De L'Alberta

Bientôt dans vos foyers

1985

Ce mois-ci

12,13 et 14 avril: **Joualez-moi d'amour**, une pièce de Jean Barbeau, à 20h00 au Théâtre Popicos

16 avril: Assemblée générale de la Coopérative d'habitation "le quartier du Collège" à 7h30 au centre de rencontre (9542 - 87e rue) Assemblée générale ouverte à tous

18 avril: Conseil régional, ouvert à tous les membres de l'ACFA, à 17h30 au centre de rencontre (9542 - 87e rue)

19 avril: **on ne danse plus**, une fantaisie psychiatrique audio-visuelle de Jacques Millet, à 20h00 au Théâtre Popicos

20 avril: Ciné-club pour enfants à 10h30 au Musée provinciale de l'Alberta **Le gendarme et les extra-terrestres**

20 et 21 avril: **Joualez-moi d'amour**, une pièce de Jean Barbeau à 20h00 au Théâtre Popicos

25 avril: Assemblée générale spéciale de l'ACFA régionale d'Edmonton, à 19h30 au centre de rencontre (9542 - 87 rue)

27 et 28 avril: **Joyeuse Pâques**, une comédie de Jean Poiret à 20h00 à la Faculté St-Jean

Programme des rencontres
Femme d'aujourd'hui
Chaque rencontre se fait
au Théâtre Popicos
8520 91e rue
tous les jeudis de 9h30 à 11h30

Activités récréatives pour les enfants pendant les réunions

AVRIL

18 La femme et la loi
animé par Marie Moreau, avocate
sujets abordés: les contrats de mariage,
la propriété, les droits de succession...

25 L'enfant fragile (film de l'ONF 1980)
réalisateurs: Claude Hazanavicis et Thomas Vamos
thème: la communication avec l'enfant

Les Télé-savons

feront suite à la pièce

Joualez-moi d'amour

Vendredi le 12 avril

au Théâtre Popicos
8520 - 91e rue

Dites-le à vos amis...

OOO

Convocation

Assemblée Générale Spéciale de L'A.C.F.A. Régionale d'Edmonton

Cette assemblée est convoquée conformément aux intentions de l'assemblée annuelle dans le but d'adopter le bilan financier de l'année financière 1984.

JEUDI, le 25 avril à 19h30, au CENTRE DE RENCONTRES de l'A.C.F.A., 9542-87e rue.

Tous les membres de notre association sont cordialement invités.

Lydia Roy, Présidente pour le Conseil Régional.

*Le rapport financier vérifié sera disponible sous peu.



par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Faites vos jeux...

La saison de hockey vient tout juste de se terminer que le baseball se met en branle. On aura eu quelques douze heures de répit entre les deux. Bien qu'il soit tentant de faire quelques prédications de baseball, je me garderai ce plaisir pour la semaine prochaine.

Donc, il faut jouer au devin et prédire les huit équipes qui survivront à la première ronde éliminatoire de la LNH. Commençons par la côte Est, puisque c'est de ce côté qu'aura lieu la série préliminaire la plus inéquilibrée. Je parle évidemment de l'affrontement Rangers Flyers. Cette dernière équipe pourrait se permettre de n'habiller que la moitié de ses joueurs et écraserait tout de même la faible équipe newyorkaise. Les Rangers font vraiment pitié. Une défense poreuse et des unités spéciales nulles font du jeu d'ensemble quelque chose d'aussi cohérent qu'un spectacle de Ding et Dong. Les Flyers en trois, et facilement.

Dans l'autre série de cette division (Patrick), les Capitals de Washington ne devraient avoir aucune difficulté à vaincre les Islanders de New York. Cette équipe a été décimée par les blessures tout au long de la saison et seul son nom lui permettra de faire tenue plus honorable que leurs voisins de Manhattan. Les Capitals en trois.

Dans la division Adams, les Bruins de Boston tenteront de venger leur échec de l'an dernier face au Canadien de Montréal mais ceux-ci possèdent un jeu tellement discipliné que les pauvres Bruins devront espérer quelques miracles de Doug Keans devant les buts pour arracher un gain. Montréal en quatre.

Quant aux Nordiques de Québec, ils ont réussi à devancer les Sabres de Buffalo par un point au classement et ce point pourrait faire la différence dans cette série, puisque les Nordiques possèdent l'une des pires fiches de la ligue sur la route mais deviennent presque invincibles devant leurs partisans. Si Tom Barasso garde bien ses buts, les Sabres remporteront deux rencontres, pas plus.

Doit-on réellement parler de la division Norris? Les deux "moins pires" équipes sont Chicago et St-Louis et chacune d'elles devait remporter sa série en quatre rencontres.

En passant par Winnipeg, où les Jets reçoivent les Flames de Calgary, on voit peut-être la meilleure des huit séries. Ces deux équipes possèdent la vitesse, la rudesse et la capacité de marquer des buts à profusion. Les Flames possèdent en Réjean Lamelin le meilleur des quatre gardiens de buts et si celui-ci tire son épingle du jeu, les Flames pourraient causer la seule surprise de première ronde. Mais les Jets sont l'équipe de l'heure et atteignent les séries avec un momentum incroyable. Les Jets, en cinq, dans une fort belle série.

Restent donc nos Oilers. Malgré Gretzky, Kurri et Coffey, les Oilers ont eu allure d'équipe moyenne au cours du dernier mois de la saison. La défensive a été nulle et l'équipe s'en est grandement ressentie. Mais ils font face aux Kings de Los Angeles qui ont également connu une fin de saison ordinaire. Et je suis bien certain que les Oilers n'ont pas oublié la saison 81-82, alors que les Kings les avaient vaincu en première ronde. Il faut donc choisir les Oilers puisqu'ils forment, sur papier, la meilleure formation de la ligue. Mais pour que les Oilers l'emportent (et ils le feront en trois rencontres consécutives), il leur faudra éviter les punitions stupides dont semblent être coupables Anderson, Messier, Semenko et surtout le petit Dave Hunter. Si les coudes peuvent demeurer bas, les Oilers retourneront à la finale. Qui vivra, verra.

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Le cancer, ce mal du siècle

Le jeune marathonien Steve Fonyo vient de traverser la frontière albertaine. Il lutte contre le cancer et essaie de recueillir des fonds pour la recherche sur cette maladie. C'est pourquoi nous présentons aujourd'hui ces quelques lignes et nous finirons la semaine prochaine la chronique sur les drogues.

Prévention

Le cancer est un fait de la vie, et l'ignorer ne diminue pas ses dangers. Nous pouvons prévenir le cancer en évitant les habitudes reconnues comme le favorisant.

Tout d'abord, ne fumez pas ou fumez moins. Car la cigarette est indéniablement associée au cancer du poumon. Un sur 8 gros fumeurs mourra du cancer du poumon par comparaison à un sur 200 non-fumeurs (selon la Société Canadienne du Cancer). Cette forme de cancer est très difficilement curable et elle s'avère fatale dans presque 95% des cas.

L'alimentation est un autre point à surveiller. On a prouvé que les régimes riches en fibres et pauvres en gras diminuent les cancers du côlon.

L'Institut Américain du Cancer estime qu'au moins 20% de tous les cancers peuvent être attribués aux conditions de travail. Il est sûr que certains éléments tels que l'amiante, l'arsenic et le nickel, causent le cancer. Parfois une protection assez simple, comme un masque, ou une bonne ventilation suffisent pour diminuer ces risques.

Plusieurs autres facteurs sont à considérer dans la prévention contre le cancer. L'alcool, surtout si combiné à la cigarette, favorise le cancer du foie. La lumière du soleil est fort agréable sur le corps. Mais trop de rayons solaires peuvent provoquer le cancer de la peau. Petit conseil aux fanatiques du soleil.... Utilisez une bonne crème en guise de protection.

Détection

On ne peut malheureusement pas prévenir toutes les formes de cancer. Il est donc essentiel de reconnaître les premiers signes de cette maladie.

Pour les dames, ayez un test PAP chaque année et examinez votre poitrine tous les mois.

Au sujet du test PAP

Cet examen permet de détecter un début de cancer dans le col de l'utérus. Sans douleur, il peut être accompli en quelques minutes chez le médecin. On le conseille à toute femme au-dessus de 18 ans.

Le gynécologue recueille des cellules sur la surface de la peau, dans le col de l'utérus. Il les envoie ensuite dans un laboratoire, où elles seront examinées au microscope. La plupart du temps, les cellules s'avèrent normales. Mais, dans quelques cas - environ 6 sur 1000 -, le médecin procédra à d'autres examens car les cellules seront cancéreuses.

Si le cancer est découvert très tôt, les chances de guérison sont supérieures. Et n'oubliez pas que, même si vous êtes en bonne santé, il faut répéter l'examen régulièrement.

D'autre part, on doit prêter attention à des signes anormaux, comme des pertes de sang après des relations sexuelles ou à la ménopause, et en parler à son médecin. Car le test PAP ne permet pas de bien détecter le cancer dans le prolongement de l'utérus, c'est-à-dire dans l'endometrium.

Examen de la poitrine

Pratiqué régulièrement, cet examen aide à détecter le cancer du sein. Bonne nouvelle: Si vous découvrez une grosseur sur la poitrine, elle n'est pas nécessairement cancéreuse. Mais consultez immédiatement votre médecin.

L'examen de la poitrine est fort simple. Tenez-vous devant un miroir et cherchez si vous pouvez voir des changements dans la forme et les dimensions de vos seins. Levez les bras et cherchez à nouveau des changements. Allongez-vous ensuite; mettez un oreiller sous l'épaule gauche et posez la main gauche sous la tête. Avec la main droite, pressez doucement dans un mouvement circulaire le sein gauche afin de relever d'éventuelles grosseurs entre les os de la poitrine et les doigts. Commencez à examiner de cette façon la base du sein et rapprochez-vous lentement du mamelon. Toujours couchée, rabaissez le bras gauche le long du corps et passez la main droite sous l'aisselle gauche, toujours à la recherche d'une possible grosseur. Répétez alors l'examen pour la partie droite de la poitrine.

Songez qu'environ 80% des cancers du sein sont découverts par les femmes elles-mêmes, soit accidentellement, soit au cours d'un tel examen. Et rappelez-vous aussi que 80% des grosseurs identifiées sur la poitrine ne sont pas des cancers. Mais pourquoi prendre des risques en n'essayant pas de détecter la maladie à ses débuts pour accroître les chances de guérison?

A Rivière-la-Paix

A Guy: Introduction à la Bible

par Cécile Aubin et Jeannine Desharnais

Le cours préparatoire à l'étude de la Bible, "Scripture", donné en 12 sessions, à Guy, au cours de l'hiver 84-85, par le Rev. René Bélanger, o.m.i., s'est terminé le 11 mars. Vingt-quatre fidèles et enthousiastes participants ont conclu cette première expérience d'études religieuses par la célébration de la Parole. Chacun interprète un passage préféré des Saintes Ecritures et explique la raison de son choix. On se dit plus éclairé et mieux disposé à comprendre la Ste. Bible. Ce n'est qu'une première étape car on demandera un cours pour faire suite à celui-ci, l'hiver prochain si le père Bélanger, o.m.i. est disponible à ce temps.

"Scripture" fait partie du programme d'éducation religieuse introduit en 1984, à l'école secondaire par le Ministère d'éducation de l'Alberta. Ces cours sont publiés par l'Association des commissaires catholiques de l'Alberta et sont autorisés par les Evêques catholiques de l'Alberta.

En plus de la théorie, le cours comprend l'articulation de réflections personnelles ainsi que d'expériences de vie. Par exemple, à l'occasion de la fête de Noël, il y eu commémoration du repas pascal tel que décrit dans le livre de l'Exode, lors du passage des Juifs de l'Egypte à la Terre Promise. Chaque mets au repas porte une signification relative aux événements de la délivrance de l'esclavage du Peuple de Dieu. Ce banquet fut un des meilleurs moments du cours, repas bien apprécié des 24 convives, participants du cours.

Voici les grandes lignes du cours étudiées au courant de l'hiver:

1. L'importance d'histoires dans la vie de chacun ex. notre propre histoire, celle de la communauté dans laquelle on vit.
2. La Ste. Bible est l'histoire de l'action libératrice de Dieu dans la vie de son peuple.ex. l'Exode, la vie, la mort et la résurection du Christ.
3. La compréhension de la Ste. Bible exige l'interprétation dans son cadre historique ainsi que la compréhension des formes littéraires.
4. L'exploration des besoins humains de base auxquels s'applique la Ste. Bible. ex. les situations de vie et les thèmes des Saintes. Ecritures.
5. La Ste. Bible est une invitation à Son peuple d'accepter l'appel constant de Dieu. ex. comment se servir de la Ste. Bible dans notre vie de tous les jours.

En résumé, ce cours aide à faire comprendre la présence constante de Dieu dans le monde et sa force libératrice.

Si les adultes qui ont suivi ce cours demandent de l'approfondir davantage, est-ce qu'il n'y aurait pas grand avantage pour les étudiants des 10e, 11e et 12e années de se prévaloir de ces mêmes cours pendant leurs classes régulières? A notre avis, c'est un programme qui mérite d'être exploré.

Une journée carnavalesque

par Christian Côté
PEACE RIVER

Vendredi le 15 mars a eu lieu le carnaval d'hiver de l'école élémentaire Immaculate Conception de Peace River. Le tout s'est déroulé au Buck Board Lodge, plus précisement sur la ferme de M. Charlie Hogbin, située à environ une quarantaine de kilomètres de Peace River.

Au cours de cette journée, les élèves ont eu l'occasion de participer à une gamme d'activités très variées, demandant toutes une certaine adresse ainsi que la coopération de tous. Plus de douze activités différentes avaient été organisées pour amuser élèves, professeurs et, bien sur, parents volontaires, sans qui le succès de ce carnaval eut été impossible à réaliser. Les activités ayant connu la plus grande ferveur populaire ont été la promenade en cariole tirée par quatre chevaux, la raquette et le ski à quatre, cette dernière demandant quatre coéquipiers montés sur deux ski, de la coopération et de la coordination. En plus de ces activités, il y avait également la souque à la corde, le ballon-balai, le parachute, la course à trois jambes, le trait du toboggan, la course à relais et quelques jeux esquimaux. Ajoutons à cela, la présence du Bonhomme Carnaval qui fut très appréciée des enfants.

Plus de 35 parents volontaires ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien cette journée sportive et récréative. Les tâches des parents volontaire étaient toutes aussi variées que nombreuses. Chaque activité était prise en charge par un ou deux parents qui avaient comme tâche d'organiser et diriger le jeu en question. Pendant ce temps, s'affairaient à préparer les hot dogs qui allaient constituer le repas du midi des enfants qui étaient plus affamés que d'habitude, après une avant-midi en plein air. Enfin, après le diner, quelques parents ont fait les frais de la musique permettant aux enfants d'exprimer leur joie et leur bonne humeur.

Selon le principal de l'école Immaculate Conception, M. Norman Blais, le but d'une telle journée n'était pas seulement récréatif, mais également didactique: "Il fallait que cette journée soit faite en fonction des leçons futures en classe. Par exemple, les choses que l'on voit en campagne servent au programme d'études sociales. Alors qu'il n'y a pratiquement plus de neige à Peace River, les enfants ont pu constater qu'il y avait encore de trois à quatre pieds de neige en campagne, et lorsqu'ils ont vu la profondeur de la neige, ils ont réalisé à quoi servaient les raquettes. En ski à quatre, il fallait qu'ils soient capables de distinguer leur droite de leur gauche afin que le mouvement de l'équipe soit bien coordonné."

Enfin, M. Blais affirme qu'il est très satisfait de la réussite du carnaval d'hiver de l'école Immaculate Conception: "Le travail des bénévoles a été immense. Le comité des professeurs en charge de l'organisation a été formidable. En bref, ce fut un grand succès qui a permis aux élèves et aux professeurs de se connaître dans un ambiance différente et de refaire le plein d'énergie."

A St-Isidore
On a besoin d'une salle communautaire

par Hélène Lavoie

Projet à l'étude, pour la construction d'une salle communautaire. C'est ce qui est ressorti de la réunion annuelle du Comité culturel, tenue au Centre paroissial, lundi le 25 mars.

C'est un besoin qui se fait sentir dans le milieu depuis déjà quelques années. Un comité de 5 personnes fut formé dans le but d'étudier le projet et de trouver les argents nécessaires.

Il suffisait d'entendre le rapport des neufs comités présents pour se laisser convaincre de l'importance d'avoir un centre plus spacieux. Il s'agissait des rapports des comités de récréation, les scouts, les danses folkloriques, la cabane à sucre, la fête du Canada, le carnaval d'hiver, la jardinière, la bibliothèque et le comité culturel.

A l'occasion de cette réunion, la bibliothèque paroissiale avait préparé une exposition de livres. Il y en avait pour tous les groupes d'âge. Notre bibliothèque compte au-delà de 3,000 livres, dont 1,217 en circulation. La clientèle se compose surtout de jeunes lecteurs. Deux nouveaux membres furent nommés sur le comité culturel, ce sont: Luc Fortin et Monique Bergeron.

L'année en cours s'annonce remplie d'activités.



Les Plein Soleil ont le plaisir de vous inviter à leur Concert annuel, dimanche, le 28 avril 1985, à 14h00, à la salle de l'église de St-Isidore, sous le thème "De 9 à 5". Par la musique, la danse et la mime vous pourrez revivre, avec les quatre groupes de danseurs, la routine quotidienne des gens de chez-nous.
C'est une date à noter sur votre calendrier.

AU CAFÉ SHOW

Grand concours du printemps!

Soyez à l'écoute du **Café Show** et participez à notre concours organisé en collaboration avec Carousel Photographics, **du 8 au 26 avril**, entre 7h et 8h30, du lundi au vendredi. De nombreux prix à gagner! C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

CHFA
Radio-Canada

Les dossiers de l'ACFA

L'intervention de l'ACF
en cour du banc de la

N.D.L.R. A partir de lundi, le 15 avril prochain, commencera à Edmonton le procès qu'intente l'Association Georges et Julia Bugnet contre le Gouvernement de l'Alberta concernant l'éducation des enfants francophones en Alberta.

L'ACFA interviendra dans ce procès en tant qu'"Ami de la Cour" (Amicus Curiae).

Pourquoi l'ACFA intervient-elle dans ce procès? Que signifie cette expression "Ami de la Cour"? Que peut-on attendre de cette intervention de l'ACFA? Quelle attitude doivent prendre les Franco-albertains si les médias leur demandent des questions au cours de ce procès?

Nous reproduisons ci-dessous un document que le directeur général de l'ACFA, M. Paul Poirier, a fait parvenir aux régionales et aux organismes affiliés à l'ACFA, et dans lequel il répond à chacune de ces questions. Toutes les personnes intéressées à ces questions sont priées d'en prendre connaissance.

Le statut d'ami de la Cour

A l'assemblée annuelle de l'ACFA, le 2 mars dernier, on a annoncé que l'Exécutif de l'ACFA avait décidé de chercher à intervenir dans l'affaire Bugnet qui se déroulera devant le juge Purvis du Banc de la Reine à Edmonton à partir du 15 avril prochain.

L'affaire Bugnet, comme vous le savez probablement, traite des droits des Franco-albertains en matière d'éducation.

L'ACFA s'est présentée devant la Cour vers la mi-mars et M. le Juge Purvis lui a accordé le statut d'"ami de la Cour". Cela veut dire, concrètement, que le rôle de l'ACFA dans ce procès consistera à éclairer le juge sur les sujets en litige entre l'Association Bugnet et le Gouvernement de l'Alberta. C'est dire que le rôle de l'ACFA n'est ni d'appuyer l'une ou l'autre des deux parties, ni de s'y opposer; son rôle est de communiquer son point de vue au juge pour l'aider à prendre la meilleure décision possible.

Par la suite, l'ACFA a retenu les services de Me Michel Bastarache, doyen associé de la Faculté de Common Law de l'Université d'Ottawa. Me Bastarache est un spécialiste dans le domaine des droits des minorités de langue officielle. C'est lui qui préparera le mémoire de l'ACFA et qui plaidera devant le juge au nom de l'ACFA.

Pourquoi l'intervention de l'ACFA?

Il faut reconnaître que c'est à regret et presque à son corps défendant que l'ACFA a décidé d'intervenir dans ce procès; il faut aussi se rappeler que pour l'ACFA une intervention n'est qu'une des actions qu'elle entend poser pour veiller à ce que les parents francophones puissent jouir en Alberta de leurs droits de faire instruire leurs enfants en français, langue première. Pourquoi dis-je cela?

18 mois de discussions et de négociations

Depuis au-delà de 18 mois, l'ACFA provinciale a eu des discussions avec le Ministre de l'Education et les fonctionnaires de son ministère concernant l'application en Alberta de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.Comme vous le savez, l'article 23 accorde des droits dans le domaine de l'éducation aux parents de la minorité de langue officielle.

Au cours des 18 mois, le Ministre de l'Education par trois fois a proposé à la délégation de l'ACFA des scénarios et des échéanciers d'implantation; par trois fois les scénarios proposés sont demeurés lettre morte. Comme résultats de 18 mois d'efforts à revendiquer l'application du droit, qu'avons-nous obtenu de concret dans le domaine public? Deux choses seulement: une lettre que le Ministre a adressée aux conseils scolaires de l'Alberta les avisant que l'article 23 exige certains ajustements; et une section du document **Partners in Education - Principales for a Revises School Act** qui fait croire à la délégation de l'ACFA qu'une loi scolaire révisée reflétant le contenu de cette section risque de ne pas permettre aux parents francophones de pouvoir exercer leurs droits facilement et harmonieusement.

Il nous semble donc que nos efforts de revendication de l'application du droit à l'éducation française ont produit de bien maigres résultats. L'ACFA a espoir que son intervention dans une contestation judiciaire aidera à clarifier l'un ou l'autre point et amènera tous les intéressés à négocier sérieusement une solution albertaine concernant l'application du droit à l'éducation française.

Les avis légaux qu'a reçus l'ACFA concernant la cause instruite par l'Association Bugnet lui permettent de croire que la contestation pourra éventuellement asseoir assez solidement les droits des parents franco-albertains en matière d'éducation française. Il ne faut cependant pas s'attendre à des résultats immédiats de cette contestation; plusieurs nous disent que la cause sera portée en appel par l'une ou l'autre partie. Si cela est bien vrai, avant de recevoir une décision finale la cause devra peut-être être entendue par deux autres cours (la Cour d'Appel de l'Alberta et la Cour Suprême du Canada). C'est dire qu'il faudra nous armer de patience et ne pas croire que la décision de la Cour du Banc de la Reine sera nécessairement le dernier mot sur le sujet.

Plan d'éducation de l'ACFA

Au début décembre 1984, le Conseil général a fait le point sur les négociations entre le Ministre de l'Education et l'ACFA. Vu le peu de résultats concrets, le Conseil général a décidé de donner un profil beaucoup plus accentué aux revendications. Il a adopté un plan d'action qui comporte trois volets principaux: 1) information à la population albertaine et canadienne en général et à la population franco-albertaine en particulier; 2) "lobbying" (auprès de députés et ministres provinciaux en particulier); 3) action juridique.

Les trois volets doivent être menés de front. C'est dire qu'il faut continuer à informer, à sensibiliser et à faire du lobbying tout en intervenant dans la contestation juridique. Pourquoi est-ce important de mener les trois volets de front?

Selon l'ACFA, il n'y aura de solution albertaine heureuse qu'à condition que tous les intéressés (gouvernement provincial, ministère de l'Education, les Franco-albertains, les organismes de commissaires et d'enseignants) acceptent de se pencher sur la question et d'inventer les moyens qui donneront accès aux Franco-albertains à des services d'éducation en français qui rencontrent toutes les exigences de l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Une décision des juges ne règlera pas toute la question; elle aidera, mais il faudra s'assurer que tous les détenteurs du pouvoir soient bien sensibilisés à l'importance de la question et aux raisons de revendications des Franco-albertains pour que les moyens mis en place offrent vraiment une éducation française de qualité aux jeunes Franco-albertains.

Les médias

Dans son plan d'action, l'ACFA a décidé de tâcher d'informer, par les médias, la population albertaine et canadienne de la situation présente que vivent les Franco-albertains.

A partir du 9 avril, M. Daniel Morin, du quotidien Le Droit à Ottawa et journaliste affecté au dossier de l'éducation franco-ontarienne, sera à notre service en tant que relationniste pour tâcher de bien informer les médias écrits et électroniques de notre situation et de nos revendications. Nous ne savons pas quels seront les résultats de ce travail. Je crois cependant que nous pouvons nous attendre à ce que les médias parlent davantage des Franco-albertains pendant les semaines qui suivront.

Il ne faut pas s'attendre à recevoir seulement des fleurs; il faut s'attendre à recevoir les pots aussi. Toutes les associations porte-parole francophones des autres provinces canadiennes qui ont fait de la sensibilisation par les médias me disent qu'il faut s'attendre à cela. Que faut-il faire? Il ne faut surtout pas s'énerver; il s'agit de réagir calmement en expliquant et en défendant bien son point de vue.

Que revendique l'ACFA?

L'ACFA veut que les parents franco-albertains puissent jouir de tous les droits à l'éducation française qui leur sont accordés par la Charte des droits et libertés de 1982.

Le Conseil général de mai 1984 a entériné un énoncé de principes. Cet énoncé résume bien les points majeurs revendiqués depuis au-delà 18 mois:

"L'Association canadienne-française de l'Alberta respecte et appuie chaleureusement la volonté politique albertaine d'encourager le bilinguisme en Alberta par le truchement de programmes d'immersion où le français est enseigné à titre de langue seconde.

Le processus de révision de la loi scolaire en Alberta, due en partie à la décision ministérielle de rendre celle-ci conforme à l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne, incite cependant l'Association à préciser les attentes des francophones albertains en matière d'éducation en français, langue première.

Enoncé de principes

L'Association souhaite que la loi scolaire de l'Alberta et sa réglementation reconnaissent:

1. Le droit du parent francophone (parent francophone: voir Charte) à faire éduquer tous ses enfants en français, éducation subventionnée par les deniers publics;
2. Le droit du parent francophone de l'élève albertain francophone (i.e. dont la première langue apprise et encore comprise est le français) à faire éduquer tous ses enfants en français, langue première, dans un établissement francophone ("école française") ou, à tout le moins, dans une classe francophone;
3. Le droit du parent francophone de l'élève albertain francophone à faire éduquer tous ses enfants en français, langue première, dans un milieu autre que le sien au besoin (v.g. frais de scolarité, de transport, d'hébergement);
4. Le droit du parent francophone de l'élève albertain à avoir "a genuine and significant input" dans la gestion des établissements francophones (écoles françaises) et des classes francophones, soit entre autres, dans l'élaboration de critères d'accessibilité à l'établissement ("école") ou à la classe francophones et dans l'évaluation de l'application de ces critères;
5. La responsabilité du ministère de l'Education à prévoir des moyens habilitant l'élève albertain francogène (i.e. issu de parents francophones, qui ne comprend pas le français, qui a droit à l'éducation en français, langue première) à bénéficier de l'éducation en français, langue première, sans nuire au progrès des élèves francophones (v.g. classes d'accueil)."

Contact avec les médias et l'intervention

Au cours d'un procès, et jusqu'à ce que le juge communique sa décision, il y a certaines règles à respecter dans les contacts avec les médias; ces règles sont là pour s'assurer que le procès n'ait pas lieu dans les médias mais bien en cour devant le juge.

Les quatre parties (Association Bugnet, le Gouvernement de l'Alberta et les deux amis de la Cour: Alberta School Trustees Association et l'ACFA) ont discuté de cette question. L'ACFA a par la suite écrit aux trois autres parties pour leur communiquer sa compréhension de la ligne de conduite à suivre. C'est dire que toutes les parties intéressées sont au courant de la ligne de conduite qu'a adoptée l'Exécutif de l'ACFA.

L'Exécutif de l'ACFA désire que tous ceux et celles reliés de près ou de loin au dossier d'éducation de l'ACFA prennent connaissance de cette ligne de conduite et la respectent. Une accusation d'outrage au tribunal ferait perdre beaucoup de crédibilité à l'ACFA et risquerait d'avoir des effets négatifs sur les revendications des Franco-albertains, car l'ACFA serait alors perçue comme ne respectant pas les "règles du jeu".

Ligne de conduite

Il s'agit d'une ligne de conduite à suivre dès maintenant jusqu'à ce que le jugement soit rendu.

Ecole Maurice Lavallée

"c'est le temps des inscriptions"

L'école Maurice Lavallée seule école francophone d'Edmonton, offre un programme scolaire de la maternelle à la huitième année.

Les parents qui n'ont pas encore inscrits leur(s) enfant(s) sont invités à une soirée d'information qui aura lieu:

à 19h30
mercredi 24 avril
à la bibliothèque de l'école
8828-95e rue

Tous les renseignements vous seront fournis: la philosophie de l'école, les caractéristiques du programme scolaire, le transport, etc... On répondra à toutes vos questions.

Pour toutes informations communiquez avec l'administration de l'école au numéro **465-6457**

25 et 26
pour les p
lés à prés
26 et 27
pour les m
trait à un

Les fiches
paroisse.

ntervention de l'ACFA
ur du banc de la Reine

rocès qu'intente l'Association Georges et enfants francophones en Alberta.

s Curiae).

n "Ami de la Cour"? Que peut-on atten - -albertains si les médias leur demandent

FA, M. Paul Poirier, a fait parvenir aux ne de ces questions. Toutes les personnes

canadienne de la situation présente que vivent les Franco-albertains.

A partir du 9 avril, M. Daniel Morin, du quotidien Le Droit à Ottawa et journaliste affecté au dossier de l'éducation franco-ontarienne, sera à notre service en tant que relationniste pour tâcher de bien informer les médias écrits et électroniques de notre situation et de nos revendications. Nous ne savons pas quels seront les résultats de ce travail. Je crois cependant que nous pouvons nous attendre à ce que les médias parlent davantage des Franco-albertains pendant les semaines qui suivront.

Il ne faut pas s'attendre à recevoir seulement des fleurs; il faut s'attendre à recevoir les pots aussi. Toutes les associations porte-parole francophones des autres provinces canadiennes qui ont fait de la sensibilisation par les médias me disent qu'il faut s'attendre à cela. Que faut-il faire? Il ne faut surtout pas s'énerver; il s'agit de réagir calmement en expliquant et en défendant bien son point de vue.

Que revendique l'ACFA?

L'ACFA veut que les parents franco-albertains puissent jouir de tous les droits à l'éducation française qui leur sont accordés par la Charte des droits et libertés de 1982.

Le Conseil général de mai 1984 a entériné un énoncé de principes. Cet énoncé résume bien les points majeurs revendiqués depuis au-delà 18 mois:

"L'Association canadienne-française de l'Alberta respecte et appuie chaleureusement la volonté politique albertaine d'encourager le bilinguisme en Alberta par le truchement de programmes d'immersion où le français est enseigné à titre de langue seconde.

Le processus de révision de la loi scolaire en Alberta, due en partie à la décision ministérielle de rendre celle-ci conforme à l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne, incite cependant l'Association à préciser les attentes des francophones albertains en matière d'éducation en français, langue première.

Enoncé de principes

L'Association souhaite que la loi scolaire de l'Alberta et sa réglementation reconnaissent:

1. Le droit du parent francophone (parent francophone: voir Charte) à faire éduquer tous ses enfants en français, éducation subventionnée par les deniers publics;
2. Le droit du parent francophone de l'élève albertain francophone (i.e. dont la première langue apprise et encore comprise est le français) à faire éduquer tous ses enfants en français, langue première, dans un établissement francophone ("école française") ou, à tout le moins, dans une classe francophone;
3. Le droit du parent francophone de l'élève albertain francophone à faire éduquer tous ses enfants en français, langue première, dans un milieu autre que le sien au besoin (v.g. frais de scolarité, de transport, d'hébergement);
4. Le droit du parent francophone de l'élève albertain à avoir "a genuine and significant input" dans la gestion des établissements francophones (écoles françaises) et des classes francophones, soit entre autres, dans l'élaboration de critères d'accessibilité à l'établissement ("école") ou à la classe francophones et dans l'évaluation de l'application de ces critères;
5. La responsabilité du ministère de l'Education à prévoir des moyens habilitant l'élève albertain francogène (i.e. issu de parents francophones, qui ne comprend pas le français, qui a droit à l'éducation en français, langue première) à bénéficier de l'éducation en français, langue première, sans nuire au progrès des élèves francophones (v.g. classes d'accueil)."

Contact avec les médias et l'intervention

Au cours d'un procès, et jusqu'à ce que le juge communique sa décision, il y a certaines règles à respecter dans les contacts avec les médias; ces règles sont là pour s'assurer que le procès n'ait pas lieu dans les médias mais bien en cour devant le juge.

Les quatre parties (Association Bugnet, le Gouvernement de l'Alberta et les deux amis de la Cour: Alberta School Trustees Association et l'ACFA) ont discuté de cette question. L'ACFA a par la suite écrit aux trois autres parties pour leur communiquer sa compréhension de la ligne de conduite à suivre. C'est dire que toutes les parties intéressées sont au courant de la ligne de conduite qu'a adoptée l'Exécutif de l'ACFA.

L'Exécutif de l'ACFA désire que tous ceux et celles reliés de près ou de loin au dossier d'éducation de l'ACFA prennent connaissance de cette ligne de conduite et la respectent. Une accusation d'outrage au tribunal ferait perdre beaucoup de crédibilité à l'ACFA et risquerait d'avoir des effets négatifs sur les revendications des Franco-albertains, car l'ACFA serait alors perçue comme ne respectant pas les "règles du jeu".

Ligne de conduite

Il s'agit d'une ligne de conduite à suivre dès maintenant jusqu'à ce que le jugement soit rendu.

L'ACFA peut expliquer aux médias:

1. les raisons qui l'ont incitée à intervenir dans la contestation;
2. le contexte de cette décision (c'est-à-dire l'histoire et la nature de ses discussions avec le Ministre de l'Education et ses fonctionnaires depuis 18 mois);
3. la position de "lobbying" qu'elle a avancée dans le passé lors des réunions avec ou dans ses mémoires au Ministre de l'Education, à d'autres politiciens, à divers comités ou autres organismes (v.g. députés, A.C.E.B.A., les Comités consultatifs sur Partners in Education, sur la Tolérance et la Compréhension, sur la revue du programme scolaire);
4. La position légale qu'elle préconisera en Cour, une fois que cette position aura été déposée en Cour et ainsi rendue publique.

L'ACFA dans ses contacts avec les médias **ne doit pas:**

1. critiquer une ou plusieurs des autres parties dans le procès, en disant que leur position est, par exemple, non-fondée, mal présentée, mal adaptée au contexte de l'Alberta;
2. commenter les procédures du procès ou la position des autres parties (v.g. en disant qu'une proposition particulière rencontre une de l'ACFA ou s'oppose à l'une de l'ACFA)
3. critiquer d'aucune façon le juge.

En somme, l'ACFA peut expliquer aux médias sa propre position sans la comparer ou l'opposer à celle des autres parties et elle ne doit pas faire de commentaires sur les positions prises par les autres parties.

Porte-parole officiels

Pour tâcher d'éviter des déclarations contradictoires ou ambiguës aux médias, l'Exécutif a nommé deux porte-parole officiels: la présidente à l'ACFA, Myriam Laberge-Deslauriers et le directeur général de l'ACFA, Paul Poirier.

Cela ne veut pas dire que d'autres ne doivent pas parler aux médias. Au contraire il est important que d'autres expliquent aux médias leurs points de vue et les situations locales concrètes qui sont vécues par les Franco-albertains dans le domaine de l'éducation.

Cependant, on demande à tous ceux et celles qui parleront aux médias de dire qu'ils/elles parlent en leur nom personnel et, si les médias désirent connaître le point de vue officiel de l'ACFA provinciale, qu'ils doivent s'adresser à Myriam Laberge-Deslauriers ou à Paul Poirier.

N'oubliez pas toutefois que les médias aiment la controverse et qu'ils ne seront pas les premiers à vous rappeler qu'il y a une ligne de conduite à suivre lorsqu'il y a contestation judiciaire.

Si vous sentez que vous manquez de renseignements - surtout si vous devez rencontrer les médias - n'hésitez pas à appeler le Secrétariat provincial de l'ACFA. Nous tâcherons de répondre le plus rapidement possible à vos appels. Cependant nous vous demandons de comprendre que nous devons peut-être retourner vos appels en soirée, car pendant les audiences du procès en particulier, les employés du Secrétariat seront débordés.

Renseignements à transmettre au Secrétariat provincial

Si dans vos régions il y a des reportages soit sur le procès, soit sur toute la question de l'éducation française en Alberta, l'on vous prie d'en aviser le Secrétariat provincial du l'ACFA. Cela est particulièrement important si les reportages ne vous semblent pas exacts; nous tâcherons de faire les mises au point. N'hésitez pas à les faire vous-mêmes si vous vous croyez bien renseignés et en mesure de la faire.

Conclusion

Si vous trouvez que le contenu de cette longue missive n'est pas clair, n'hésitez pas à entrer en contact avec moi. Je tâcherai d'enlever les ambiguïtés et d'apporter les précisions requises.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec l'ACFA provinciale au numéro: 423-1680

Ecole Maurice Lavallée

"c'est le temps des inscriptions"

L'école Maurice Lavallée seule école francophone d'Edmonton, offre un programme scolaire de la maternelle à la huitième année.

Les parents qui n'ont pas encore inscrits leur(s) enfant(s) sont invités à une soirée d'information qui aura lieu:

à 19h30
mercredi 24 avril
à la bibliothèque de l'école
8828-95e rue

Tous les renseignements vous seront fournis: la philosophie de l'école, les caractéristiques du programme scolaire, le transport, etc... On répondra à toutes vos questions.

Pour toutes informations communiquez avec l'administration de l'école au numéro **465-6457**

ALPEC

Sessions de Formation

(Animation et liturgie par l'expression et la communication)

25 et 26 avril
pour les présidents d'assemblées, les aides-pastorales, les laïcs appelés à présider des liturgies sans prêtre.

26 et 27 avril
pour les membres des comités de liturgie et des divers ministères ayant trait à un service d'Eglise: lecteurs, musiciens, acolytes, etc...

Cette session sera dirigée par:
L'Abbé Roger Boisvert,
directeur national
Centre AIPEC - Québec
Salle paroissiale Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Edmonton, Alberta
(422-3173)
Frais: Adultes - 15$
Etudiants-Ainés - 10$

Les fiches d'inscription sont disponibles auprès du pasteur de votre paroisse.

Howard & McBride Ltd.

Salons funéraires

10045 - 109e rue
Edmonton, Alberta

Service complet en français

M. Luc Lafrance
gérant
Mme Annette Brissette
directeur de musique

422-1141

- Fort Saskatchewan
- Stony Plain
- Ardrossan
- Spruce Grove
- St-Albert
- Gibbons, Bon Accord

Les familles de l'Alberta se fient à notre maison depuis 1921. Nous nous engageons à continuer de fournir un service digne d'une telle confiance. Nous continuerons à offrir une vaste gamme de prix afin d'accommoder toutes les familles et tous les budgets.

Echos de Rivière-la-Paix

Très bonne "ristourne" pour la Caisse Populaire de Girouxville

par Simone Laberge

GIROUXVILLE-"La Caisse Populaire de Girouxville est parmi une des caisses de la province les plus rentables et je crois que la raison de ce succès est dûe en grande partie à la participation intéressée de ses membres.

C'est ce qu'a déclaré l'invité d'honneur Brian Downey, directeur exécutif des finances de la "Credit Union Central of Alberta", au cours de l'assemblée annuelle tenue le 29 mars dernier.



De gauche à droite Jacques St-Armand, Marcel Jasmin, H.P. Blanchette, Denis Houle et charles Mackell, gérant.

"La Caisse Populaire de Girouxville, poursuit-il, est également une des premières caisse ae la province a donné un système d'équité à ses membres. Je veux vous féliciter pour avoir été capable de montrer un profit net de 101,301$ après avoir payé 10% de ristourne sur les parts sociales soit 685,445$ et versé 76,122$ en équité."

Dans les divers rapports présentés, des chiffres imposants sont dignes de mention: par exemple, l'actif de '84 est de 10.6 million et la réserve est de 6.79% de l'actif soit 719,959$.

La caisse de Girouxville compte 1,200 membres. Six employés y travaillent à temps plein et trois à demi-temps. Les divers comités ont consacré 350 heures au bien être de la caisse. Le gérant et les directeurs ont également consacré 85 jours en participation à des séminaires éducatifs.

Un autre avantage qui a été souligné; aucun frais de service n'est chargé aux membres. Somme toute, d'après les rapports et le sentiment de satisfaction des membres présents, il n'y a pas de doute que la caisse de Girouxville se porte bien.

Société historique de Smoky River

Le ministère de la Culture octroie un don

par Simone Laberge

SMOKY RIVER-La société Historique et Généalogique de Smoky River vient de recevoir un chèque pour une assistance financière de la part du "Major Cultural/Recreation Facility Development Program" afin de contribuer au projet de construction d'un Centre de Recherche régional.

Une lettre de l'honorable Mary J. LeMessurier, ministre de la Culture accompagnait le chèque disant: "Notre Gouvernement par le biais du Département de la Culture en coopération avec le Département de la Récréation et des Parcs est heureux de vous fournir ce support pour le développement culturel de votre communauté."

Cette somme de 84,651.67$ du MCR est composée comme suit: 57,325$ de la Municipalité de Smoky River no: 130, 12,826.67$ de la ville de McLennan, 9,700$ du Village de Donnelly, 5,000$ Ville de Falher.

Le conseil administratif de la SHGSR tient à remercier tous ceux qui, de près ou de loin ont aidé la Société à obtenir cette imposante somme qui lui donne le feu vert pour démarrer la construciton de son Centre.

A la jardinière c'est sucré...

par Hélène Lavoie

La jardinière francophone de St-Isidore clôturait son année, jeudi, le 28 mars, avec une fondue au caramel. Quelques parents étaient présents. Les jeunes se sont bien amusés et régalés. Ce petit groupe existe depuis trois ans. Cette année, il se compose de 11 jeunes, de 3 et 4 ans sous l'animation de Monique Bergeron.

La jardinière fonctionne 6 mois par année, 2 après-midi par semaine. Les parents, très enthousiastes de ce projet, prennent leur tour pour aider l'animatrice en charge.



Monique Bergeron entourée des petits de la jardinière francophone de St-Isidore.

Remerciements sincères

De la part de la famille Anctil qui désire exprimer sa profonde gratitude à tous ceux qui ont partagé leur douleur et leur deuil à l'occasion du décès d'Aimé Anctil de Girouxville survenu le 13 mars 1985.

Merci aux Révérends Prieur, Desrochers, Frigon, Pinard, officiants à la messe, au soliste René St-André, à Marcella Lorrain, organiste, aux servants, aux porteurs, à la chorale, aux Chevaliers de Colomb pour la belle cérémonie d'adieu.

Merci également à la parenté de près et de loin, aux nombreux amis, aux voisins; pour les voeux sincères, les messes, les fleurs, les prières, les dons, sans oublier les "Femmes Chrétiennes de Girouxville" pour avoir servi le bon repas.

"A chacun de vous qui avez su nous réconforter et nous aider.... MERCI". Simone Laberge

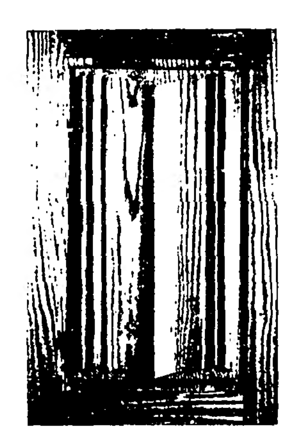
Assemblée annuelle
Société historique et généalogique de Smoky River
17 avril à 19h300
Club des Pionnier de Donnelly
Bienvenue à tous!

21 avril à 19h30
Rallye Chorales
à Girouxville
endroit: Eglise
Chant et musique variés
Bienvenue à tous!
Premier arrivé, premier servi!



Les Ateliers "Kitchen Decor"
McLennan, Alberta
Pour toutes commandes placées avant la fin avril





Tél: 324-3875 21 variétés de bois
Souvent imité, mais jamais égalé



Caisse Populaire
GIROUXVILLE
Savings & Credit Union Ltd.

Venez vous informez...
Nos emprunts sont à taux préférenciels contre les parts
Et les autres emprunts sont aussi très compétitifs...
Girouxville 323-4600-4242 Bur: Guy 925-2311



CBXFT cette semaine

Samedi 13 avril

07h30 Les contes de la fôret verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les héros du samedi
12h00 Les grands fleuves du monde
13h00 Univers des sports
15h00 D'hier a demain
16h00 Bagatelle
16h30 Les Schtrompfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey
20h30 Raid le Cap terre du feu
21h30 Impacts
22h30 Téléjournal
24h40 Télé-Seclection: Christina

Dimanche 14 avril

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilou
09h30 Livre ouvert
09h45 Les paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les Pélerins du chant choral
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Propos et confidences
13h30 Rencontres
14h00 Ciné-famille
16h00 Par les chemins d'Ambroise
16h30 Entre les lignes
17h00 Terre Humaine
20h00 Second regard
21h00 Film au téléciné
21h15 Science réalité
21h30 L'Australie au dela des îles
22h00 Téléjournal
22h40 Ciné Club: Quai des braves

Lundi 15 avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Valentina
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Reily l'As des Espions
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
22h50 Cinéma: La poupée sanglante

Mardi 16 avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 De biens belles choses
11h30 Yogi & Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma:C'est arrivé demain
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 Ce soir
17h30 La soirée du hockey
20h00 Le grand frère
21h00 Avis de recherche
21h30 Grand-papa
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: Les fleurs du miel

Mercredi 17 avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Avis de recherche
19h30 Le parc des braves
21h00 Lautrec '85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Larose Pierrot et le Luce

Jeudi 18 avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Karino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Le désordre et la nuit
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Ce soir
17h30 La soirée du hockey:
20h00 La naturaliste en campagne
20h30 Pare chocs: Défi '85
21h00 Pile ou Face
21h30 Génies en herbe
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: Le maître nageur

Vendredi 19 avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Baseball des Expos: Chicago à Montréal
14h00 Les héritiers
14h30 Film au téléciné
14h35 Fariboles
15h00 Allo Boubou
16h00 Bobino
16h30 L'escapade
17h00 Télé 5: l'aéropostale
18h00 Ce soir
19h00 Avis de recherche
19h30 A plein temps
20h00 Hors Série:Marco Polo
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: L'aventure du Poséidon

Petites annonces

A vendre
2 lits double et Queen usagés, 50$ chaque. Contactez Nicole au 469-0829 ou 474-7492

Femme veux garder des enfants de deux ans en montant durant la semaine. Millwoods 463-9579.

A vendre: Manteau de chat sauvage pour femme, très propre, grandeur 7-8, $400. Communiquez avec Monique après 18 heures au 473-4477.

Dame responsable recherchée pour prendre soin d'une dame âgée comme compagne, cuisinière et managère. Centre-ville. Références. Chambre et pension plus salaire 459-6800 ou 465-2456

A vendre un set de salle à diner en bois et chaises en velours, en bonne condition, très bon prix. Tél.: 450-1160 après 6 heures.

J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

A Vendre
Chevette 1981 - Excellente condition, 51,000 km - 3,200$. Contactez Nicole 469-0829 ou 474-7492

Donnerais des cours privés de guitare et de basse. Populaire, classique et jazz. Je suis diplômé en musique, j'ai quinze ans d'expérience. Tél: 465-4984, Yves Lévesque

Nous cherchons personne pour demeurer avec dame âgée. Communiquez au 459-6800 après 18 h 454-6723.

A la recherche d'une gardienne francophone pour enfant de 5 mois, pour 8 jours/mois contactez Sylvie 461-0270

Maman désire garder enfants chez-elle du lundi au vendredi 25e avenue et 79e rue Jeanette 465-2373

Expérience en garderie a la maison à temps plein ou partiel. 450-1701, Josée White.

Rapports d'impôts
G. Bergeron
8927F - 82 avenue
Edmonton, Alta.
T6C 0Z2
Bur: 468-1667
Rés: 465-2943

LAURENT P. CARR
avocat et notaire
agent de marques de commerce
Tél.: (403) 429-0424
Télex: 037-2966
Télécopie: (403) 425-0329
2200 Principal Plaza
10303 avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 3N6

ACCORDEUR DE PIANOS
11309 - 125e rue Edmonton,Alberta T5M 0M8
Téléphone: (403) 454-5733
Déry Piano Service
J.A. Déry, R.T.T.
Denis Busque, R.T.T.

Denis J. Bérubé
303-Centre 104
5240 Calgary Trail Southbound s.o.
Edmonton, Alberta T6H 5G8
Bur. 437-2525 Dom. 461-4793
Dominion Life

Cartes d'affaires et Professionnelles...

Pour tous vos besoins en assurance -personnel-commercial-vie-invalidité
Ron Poirier, m.ed., président
Academy Insurance
8927F - 82 avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Domicile: 465-3455
Bureau: 468-2435

PRIVÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Edmonton 487-1035
High Prairie 523-3834
Rycroft 765-3773
Service français appelez Gerry Privé, C.A.

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
202, 8815 - 92e rue
Edmonton, Alta. T6C 0Z2 Tél: 469-9694
Grande Prairie, 201, 10029A - 100 ave. Tél: 532-3587
Dawson Creek, C.B No. 102, 900 - 102e ave.. 782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING, CARR & SIMPSON
5ème étage, 10355 Avenue Jasper
Edmonton, Alberta 420-6850

"Cadrin Denture Clinic"
Bernard Cadrin
Edifice G.B., 9562 - 82e avenue
Entrée ouest, plancher principal
Bur: 439-6189 Res: 433-5704

INLAND PRINTING LTD.
9366 - 49e rue
Edmonton, Alta.
Marcel Doucet
Téléphone 468-5302



INLAND ADVERTISING & PROMOTIONS LTD
9366 - 49e rue
Edmonton, Alta.
Daniel Nadon
Téléphone 465-9803

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue, Tél: 439-3797

Léo Ayotte Raymond Piché
Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Assurances, commerciale, automobile, maisons, vie.
Téléphone: 422-2912
202 - 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

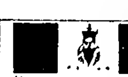
PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza,
8217 - 112e Rue

new dimensions
Produits de construction Ltée

Didier Loncke
Estimateur

- Résidentiel et commercial
- Rénovations
- Travail à contrat
- Décorateur et conseiller

16385 - 130 avenue (403) 470-2555
Edmonton, Alta T5V 1K5 (403) 469-3298



Royal Canadian Mounted Police Gendarmerie royale du Canada

OFFRE D'EMPLOI

Gardes de sécurité de la G.R.C.

La G.R.C. est à la recherche de personnes responsables pour remplir des postes de garde et contrôle accès à certaines propriétés désignées dans la région d'Ottawa. Les applicants gagnants seront engagés comme gendarme spécial pour un terme initial de 5 ans. Compétence dans les deux langues officielles et service militaire antérieur ou expérience dans le travail policier sont nettement des atouts.

- Citoyen Canadien
- Entre 19 et 50 ans
- Compétence dans une des langues officielles
- Education-niveau secondaire est préférable
- Rencontrer les normes médicales, dentaires et physiques
- Permis de conduire Canadien valable
- Salaire Minimum Initial 24,808$ avec prime annuelle
- Plan de pension
- Profits médicaux et dentaires
- Uniformes
- Formation 8-10 semaines à l'Académie de la G.R.C. (Régina)
- Sécurité d'emploi

Pour plus de détails, adressez-vous a:

Officier responsable du personnel et affectations
Division "K"
G.R.C.
Boite postal 1320
Edmonton, Alberta
T5J 2N1
tél: 471-9488

Canada

Association Canadienne-française de Bonnyville



est à la recherche d'un(e)

personne pour entretenir le centre culturel

Exigences du poste:

- Disponibilité
- Propre et organisé

Références seraient un atout.

Communiquez avec Lise au numéro suivant: **826-5275**

ou écrire à:

Lise Migneault
C.P. 414
Bonnyville, Alberta
T0A 0L0

La Commission Scolaire 51 de Lethbridge

recherche

un(e) aide aux professeurs
un(e) aide/secrétaire

(pour cette position la personne doit être bilingue)

Les postes sont à plein temps

Pour de plus amples informations, contactez:
L'école Agnès Davidson
a/s Gertrude Lizée
328-5153

Théâtre français d'Edmonton



8406 - 91e rue, T6C 4G9, 469-0829

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire - Administrative

(poste à temps plein)

Qualifications:

- Connaissance des deux langues officielles
- connaissance en administration
- dactylographie (40 mots/minute)
- connaissance en correspondance et relations publiques
- connaissance du milieu théâtral, un atout

Date d'entrée en fonction:

- Le 1er août 1985

Salaire

- 15,000$ et plus, selon qualifications.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec M. Pierre Bokor, au T.F.E., 469-0829, avant le 1er juin 1985.

Association Canadienne-française de Bonnyville



est à la recherche d'un(e)

Secrétaire

à temps plein

L'A.C.F.A. de Bonnyville est à la recherche d'une personne pour combler le poste de **secrétaire à temps plein.**

Exigences du poste:

- Compétence en dactylo
- Très bonne connaissance du français
- Expérience en comptabilité
- Être capable de gérer une librairie.

Salaire: à négocier

Faire parvenir votre curriculum-vitae à:

Lise Migneault
C.P. 414
Bonnyville, Alberta
T0A 0L0



CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

Date historique pour la reconnaissance des droits à l'égalité

AVRIL 1985
17

Le 17 avril 1985, l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés entrera en vigueur. Son libellé est le suivant:

"15(1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

(2) Le paragraphe (1) n'a pas pour effet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés, notamment du fait de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leurs déficiences mentales ou physiques."

Cet article soulève de nombreuses questions fondamentales et d'une portée considérable. A titre indicatif exclusivement, en voici certains exemples:

- La retraite obligatoire devrait-elle être supprimée ?
- La Loi sur l'assurance-chômage et les lois fédérales en matière de retraite sont-elles discriminatoires à l'égard des femmes ?
- L'orientation sexuelle devrait-elle être aussi un motif de discrimination illicite ?
- Quelles lois devraient être modifiées pour assurer l'égalité des droits aux handicapés physiques ou mentaux ?
- Quels programmes d'action positive pourraient aplanir ces inégalités ?

Un Comité de sept députés représentant les trois partis à la Chambre des communes étudie actuellement les lois fédérales afin d'en assurer la conformité avec la lettre et l'esprit des garanties d'égalité et de non-discrimination contenues dans la Charte.

Audiences et mémoires

Le Comité sur les droits à l'égalité tiendra bientôt des audiences à Ottawa et dans tout le Canada.

Si vous désirez lui soumettre un mémoire (qu'il s'agisse d'un document formel ou d'une simple lettre) ou comparaître devant ses membres, vous êtes prié d'en aviser le greffier du Comité au plus tard le mercredi 15 mai 1985.

Le principal outil de travail du Comité est un document intitulé, ***Les droits à l'égalité et la législation fédérale***. Vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès du greffier.

Toute correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante: Le greffier, Comité sur les droits à l'égalité, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), K1A 0A6. Téléphone: (613) 996-1438.

J. Patrick Boyer, député,
président
Comité sur les droits à l'égalité

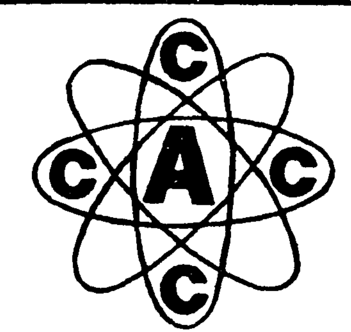


"La coopérative: un instrument de développement"

Congrès national du mouvement coopératif

28 - 29 - 30 juin
1er juillet 1985
au Edmonton Inn

Pour de plus amples renseignements communiquez avec le C.A.C. au numéro 465-7818



CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION

Vos intérêts économiques

L'année internationale de la jeunesse

1985 est désignée par les Nations Unies comme l'Année internationale de la jeunesse (AIJ). La participation, le développement et la paix sont les thèmes qui ont été proposés aux pays et aux organismes affiliés aux Nations Unies.

Les jeunes sont l'avenir du mouvement coopératif: ce sont eux qui prendront demain la relève, créeront la croissance, assureront la productivité et continueront de faire respecter l'idéal de la philosophie coopérative.

Les jeunes se cherchent une identité comme membre à part entière de la société; ils veulent qu'on leur confie des responsabilités. Pour souligner cette année, pourquoi ne pas encourager les jeunes de votre milieu à participer activement aux activités de la coopérative, soit comme membres d'un comité quelconque, soit comme membre honoraire au bureau de direction.

Il est dans l'intérêt des coopératives de veiller à ce que les jeunes s'insèrent harmonieusement dans le secteur coopératif, de donner aux jeunes l'occasion d'être des agents d'innovations et de relever le défi du développement des coopératives.

Les jeunes sont notre meilleure ressource, ils sont porteurs d'avenir!

ABONNEZ-VOUS AU FRANCO



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets et services ci-après mentionnés, adressées au Chef, Appel d'offres et contrats, région du Pacifique, ministère des travaux publics, Canada, 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B. V6E 3W5 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du ministère des travaux publics ci-haut mentionné, bureau de Vancouver sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 091448 - Construction d'autoroute, km 1,522.7 à 1,537.7, autoroute Alaska, Yukon.

Les documents de soumission sont également disponibles par l'entremise des bureaux TPC à Whitehorse; salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton; et peuvent être étudiées au bureau de l'Association de la construction à Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John, Prince George; à l'Association des entrepreneurs du Yukon, Whitehorse; à l'Association des routiers de l'Alberta, Edmonton; à l'Association des routiers de la C.B., Vancouver; au bureau TPC, Fort Nelson; à l'Association amalgamée de la construction, Vancouver.

Date limite: **11h00 (HAP) 9 mai 1985**

Dépôt: **250$**

Directeur de projet
J.B. Coxford
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, T.Y. Y1A 3A4
tél: (403) 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au Chef, appel d'offres et contrats, région du pacifique, ministère des travaux publics, Canada, 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B. V6E 3W5 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du ministère des travaux publics ci-haut mentionné, au bureau de Vancouver sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 101575 - Rivière Koidern pont #1 et voie d'accès, km 1852.3, Autoroute de l'Alaska, Yukon.

Les documents de soumission sont également disponibles par l'entremise des bureaux TPC à Whitehorse; salle 200, 2e étage, 9925 - 109 rue, Edmonton; et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la construction à Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John, Prince George; à l'Association des entrepreneurs du Yukon, Whitehorse; à l'Association des routiers de l'Alberta, Edmonton; à l'Association des routiers de la C.B., Vancouver; au bureau TPC, Fort Nelson; à l'Association amalgamée de la construction, Vancouver.

Date limite: **11h00 (HAP) le 8 mai 1985**

Dépôt: **250$**

Directeur de projet
E.G. Gibson
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, T.Y. Y1A 3A4
tél: (403) 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

LE FRANCO... UNE LECTURE DONT ON NE PEUT SE PASSER!

Les écoles catholiques de Régina

ont besoin d'un

Directeur

pour une école de langue française désignée type "A"

Les demandes d'emploi pour le poste de directeur de l'école Monseigneur de Laval sont sollicitées pour l'année scolaire 1985-86. Cette école offre un enseignement en français pour tous les cours au programme sauf l'anglais pour les élèves de la maternelle jusqu'à la VIIIe année.

Les candidats doivent avoir une compréhension et un engagement envers les objectifs d'une éducation catholique et d'une éducation en langue française.

Veuillez faire votre demande par écrit, d'ici **le 30 avril, 1985**, en indiquant vos qualifications, votre expérience et vos références à:



Service du personnel
Ecoles catholiques de Régina
2160 rue Cameron
Régina, Saskatchewan
S4T 2V6

Pour plus amples renseignements, communiquez avec le surintendant de l'enseignement élémentaire au (306) 757-4040.



Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD.

Besoin de financement?
- Augmentation du fonds de roulement?
- Refinancement?
- Expansion?
- Achat de terrain?
- Construction de bâtisse?
- Renouvellement d'équipement?
- Réparations majeures?
- Recherche et développement?
- Acquisition d'une entreprise?

Toute entreprise, si jeune soit-elle ou même établie solidement, peut avoir besoin d'un coup de pouce. La BFD le sait et se dit prête à intervenir. Comment?

Nous analysons votre projet (viabilité, risques, garanties, rentabilité, etc.) et ensuite nous pouvons vous aider avec des prêts à terme souples et conçus spécialement pour vous. Les prêts à terme de la BFD ne s'arrêtent pas aux taux d'intérêt. Voyez:

- Prêts à terme jusqu'à 20 ans
- Vous avez le choix:
  - taux flottant
  - taux fixe pour des périodes variables
  - combinaison de taux flottant et fixe
- Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).
- Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:
  - versements mensuels
  - versements saisonniers.

En vous adressant à nous pour du financement, vous pouvez être assuré d'obtenir des conditions avantageuses, souples, et susceptibles de sauvegarder votre marge de manoeuvre nécessaire à la croissance de votre entreprise.

Appelez-nous aujourd'hui. Sans frais.
1-800-361-2126
en C.B. 112-8000-361-2126

The Bank offers its services in both official languages.

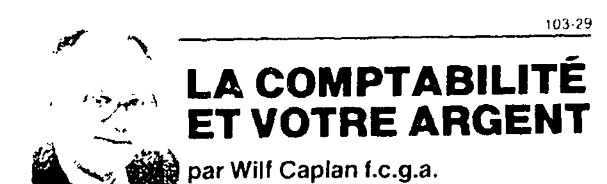
ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement | Federal Business Development Bank

Canada

103-29



LA COMPTABILITÉ ET VOTRE ARGENT

par Wilf Caplan f.c.g.a.

Les placements dans les fonds mutuels

(NC) — Un spécialiste chevronné des placements a déjà dit que l'achat de fonds mutuels permettrait à une personne de se protéger de son propre jugement. Bien qu'il s'adressait à des investisseurs avisés, son observation s'applique encore plus aux investisseurs peu expérimentés pour lesquels les fonds mutuels peuvent constituer un placement sage.

Le principe fondamental des fonds mutuels est comme suit: un grand nombre d'investisseurs, pouvant atteindre les milliers, rassemblent leurs fonds et un gestionnaire professionnel les investit dans une gamme variée de titres, de manière à atteindre des objectifs tels que la sûreté, un revenu ou la croissance. Par exemple, un investisseur qui est près de l'âge de la retraite ne sera pas intéressé à un fonds se spécialisant dans les valeurs de croissance à longue échéance. Il recherche la sûreté avant tout et un revenu en second lieu.

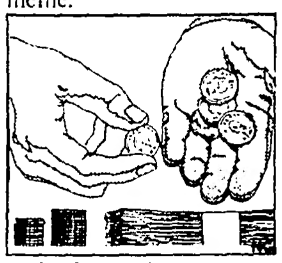
Les fonds mutuels existent depuis longtemps — environ 50 ans au Canada — ils sont nombreux, et leurs objectifs et spécialités diffèrent grandement. Certains fonds se composent uniquement d'actions dans une industrie donnée, d'autres d'obligations et d'autres de titres japonais. Récemment, au moins deux entreprises ont constitué des fonds mutuels dont les placements se limitent aux valeurs immobilières.

Ainsi, il est important que vous communiquiez avec votre C.G.A. (comptable général agréé) qui vous aidera à planifier vos objectifs en matière de placements et, si vous adoptez le véhicule des fonds mutuels, vous aidera à déterminer quel type convient à vos besoins.

Les titres d'un fonds mutuel progressent et fléchissent tout comme les autres actions. Toutefois, leur marché est souvent lié plus étroitement à la valeur sous-jacente des entreprises dans lesquelles se trouvent les placements.

Disons qu'un fonds mutuel est formé de 100 actions de 10$ chacune, soit 1 000$. Et disons que 1 000$ sont investis dans au moins une société, et que celle-ci affiche d'excellents résultats par la suite de sorte que la valeur nette des titres double. La valeur du fonds est alors de 2 000$, soit 20$ l'action. En réalité, bien entendu, il faudra déduire les frais d'exploitation et les honoraires du gestionnaire du fonds. En outre, les placements sont beaucoup plus diversifiés et le nombre de titres est vastement supérieur, mais le principe reste essentiellement inchangé.

La valeur de liquidation des titres est déterminée au sous près tous les jours. Certains titres des fonds mutuels sont cotés à la Bourse et certains sont directement achetés ou vendus par l'entreprise même.



Après avoir étudié le rendement antérieur d'un fonds et le type de placements qu'il comprend, il conviendrait de savoir si la société de fonds mutuels emploie des vendeurs et si, par conséquent, l'achat est assujetti à une commission. Certains le sont et d'autres ne le sont pas.

Pour de plus amples détails, communiquez avec votre CGA ou demandez-nous de vous faire parvenir gratuitement des dépliants à ce sujet. Notre adresse est: CGA-Canada, 740-1176 West Georgia Street, Vancouver, C.-B. V6E 4A2.

Wilf Caplan, f.c.g.a., est le président de l'Association des comptables généraux agréés du Canada.



Dairies Limited

LA FAMILLE DES PRODUITS LAITIERS DE QUALITE

462-8921

Pour livraison

422-8901

Bureau principal

PALM DAIRIES LIMITED

2959 Parsons Road

Edmonton

Construction de défense Canada · Defence Construction Canada

Avis aux soumissionnaires

L'étendue des travaux à Camp Wainwright (Alberta) construire une installation extérieure pour laver des véhicules (dossier WR 501 10) est augmenté pour inclure la construction d'une addition au bâtiment 146 à Camp Wainwright (Alberta) (dossier WR 502 10)

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Décision C.R.T.C. 85-150. **Société Radio Canada** Approuvé: Renouvellement des licences des réseaux radiophoniques de langues anglaise et française (MA et MF) de la Société, du 1er avril 1986 au 31 mars 1987.

Où puis-je lire les documents du C.R.T.C.? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

PIPE LINE INTERPROVINCIAL LIMITÉE—PROGRAMME D'EXPANSION

L'Office national de l'énergie tiendra une audience portant sur la requête déposée par la société Pipe Line Interprovincial Limitée, conformément à l'article 49 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, pour une autorisation de prolonger son réseau d'oléoduc dans l'ouest du Canada, à un coût estimé à 87 millions de dollars. L'audience débutera le lundi 13 mai 1985 à 13 h, dans la salle d'audience de l'Office à Ottawa.

L'audience sera publique et aura lieu afin d'obtenir la preuve et les opinions pertinentes sur la requête des parties intéressées, des groupes, des organismes et des sociétés.

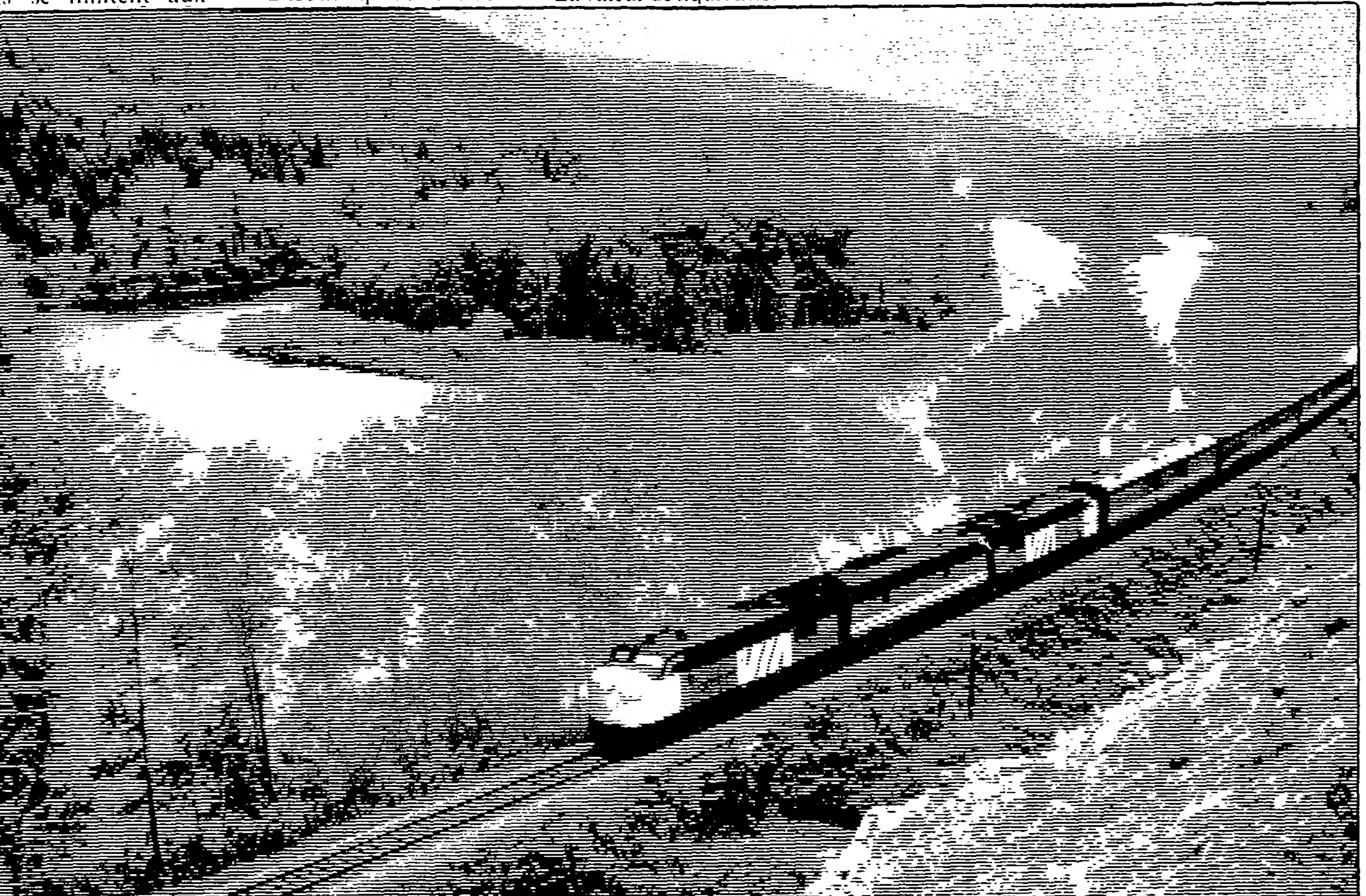
Toute personne qui désire intervenir au cours de l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire à la requérante. La requérante enverra par courrier un exemplaire de sa requête à chaque intervenant.

Toute personne qui ne désire que formuler des commentaires sur la requête, doit écrire au Secrétaire de l'Office et envoyer un exemplaire à la requérante, à l'Interprovincial Pipe Line Tower, 10201 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 2J9 et à la Boîte postale, n 48, 1 First Canadian Place, Toronto (Ontario) M5X 1A9

La date limite pour recevoir les interventions écrites ou les commentaires est le 12 avril 1985. Le Secrétaire publiera par la suite une liste des intervenants.

Les renseignements sur les procédures concernant la présente audience (instructions concernant la procédure OH-2-85) sont disponibles en français et en anglais, en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au bureau de distribution de l'Office, au numéro (613) 992-3972

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5



La magie du train. Winnipeg à 40% de rabais grâce au tarif «E$CONTINENTAL» de VIA Rail.

C'est magique de partir en voyage pour Winnipeg avec VIA Rail!

Un voyage en train, c'est relaxant, agréable et économique. Avec le tarif «E$CONTINENTAL», vous économisez 40% sur le prix courant de votre billet, aller et retour, en voiture-coach ou en voiture-lits. Ce tarif est valable pour une multitude d'itinéraires et vous offre beaucoup de flexibilité. Ainsi, vous pouvez même réserver votre place seulement 7 jours à l'avance.

Vous verrez, rien n'est plus agréable qu'un voyage à bord de ces véritables hôtels roulants. Ils vous procurent tout le confort, les services, les commodités et l'atmosphère de détente que vous recherchez. La beauté des paysages que vous découvrez grâce aux fenêtres panoramiques ajoute à la magie d'un voyage en train. Vous aimerez ce monde de confort et de détente!

Communiquez dès aujourd'hui avec votre agent de voyages ou avec VIA Rail, 24 heures par jour, au **1-800-361-6180.**

De: Edmonton

Destination	Prix courant (aller et retour)	Tarif «E$CONTINENTAL» à partir de
Winnipeg	164$	98$
Toronto	342$	205$
Montréal	366$	219$

Le tarif «E$CONTINENTAL» est une aubaine! Cependant certaines conditions s'appliquent quant aux dates de voyages, à la distance du parcours, aux réservations et à l'achat des billets à l'avance. Renseignez-vous. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis.





Venez vivre la magie des voyages en train.

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2					■							
3						■						■
4				■			■					
5									■			
6				■						■		
7			■		■			■			■	
8		■										■
9			■				■					
10			■				■					
11	■		■						■			
12							■			■		

S.O.P.

HORIZONTALEMENT

1 — Imagination vaine. — Actions.
2 — Prén. masc. — Travail.
3 — Polir à la lime. — Qui aime à rire.
4 — Soustrait. — Fleuve côtier. — Toujours verts.
5 — Qui appartient à la navigation. — Dans la rose des vents.
6 — Art de lancer. — Espace de temps que dure une chose. — Inf.
7 — Unique en son genre. — Inflammation des synoviales du poignet — Adv. de lieu.
8 — Méditation.
9 — Soleil, chez les Egyptiens. — Epoque. — Qui rend service.
10 — Eminence. — Sur lequel on bâtit. — Lit une seconde fois.
11 — Chez les Grecs, poèmes satiriques, où la parodie tenait une grande place. — Période.
12 — Pèse une deuxième fois. — Petit ruisseau. — De l'espagnol.

VERTICALEMENT

1 — Qui se fait par un acte de volonté.
2 — Prenais pour modèle. — Compagne.
3 — Qui sème.
4 — Colère. — Femelle de l'âne.
5 — Incursion rapide. — Nombre.
6 — Abrév. de numéro. — Peinture en couleur délayée à l'eau.
7 — Patrie d'Abraham. — Mari de Bethsabée.
8 — Prudence. — Boucher avec de la maçonnerie.
9 — Inventa. — La meilleure partie.
10 — Mammifère insectivore. — Refuge.
11 — Polit par frottement une pierre précieuse. — Nommer par élection.
12 — Pron. pers. — Tendons des muscles. — Comm. de Morbihan.

mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	E	R	O	C	R	U	E	L	L	E	S	T	T	E
2	R	E	S	T	E	E	R	I	O	S	A	N	N	I	T
3	L	S	F	R	E	N	E	V	T	V	A	E	O	U	O
4	R	E	M	M	O	N	U	E	A	R	M	I	M	D	N
5	M	L	A	E	S	O	R	N	U	E	E	S	A	O	O
6	E	L	A	B	M	I	T	T	R	T	N	O	T	R	I
7	B	O	U	E	E	S	O	E	E	E	S	U	E	P	T
8	R	E	T	I	G	A	I	S	T	R	O	L	R	E	A
9	E	S	C	O	R	C	T	A	A	N	N	E	N	T	C
10	R	E	T	O	N	C	U	I	R	I	G	V	E	R	U
11	S	T	R	A	P	O	R	S	D	T	E	E	L	I	D
12	A	N	N	E	E	S	E	I	E	E	R	R	I	R	E
13	S	I	E	V	U	A	S	R	R	X	M	O	V	O	T
14	F	R	E	N	G	I	O	M	E	T	E	N	R	N	T
15	E	T	S	E	T	I	N	E	R	E	S	T	E	T	E

Agiter
amont
années

Blâme
bouées

Corée
crocs
cruelles

Dette

Education
ester
éternité

Financièrement

Germes

Lèse
livre

Maternel
mensonge

Nerfs
nommer
note
noter
nuées

Occasionner

Parts
pétrir
produit

Reste*
retarder

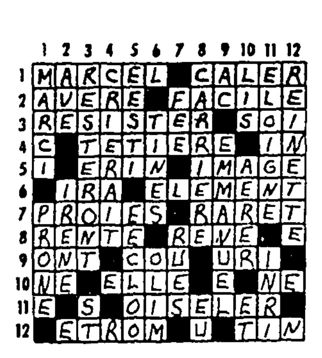
rire
riront
rose
ruer

Saisir
sauve
savant
sérénité
siens
soirée
soulèveront

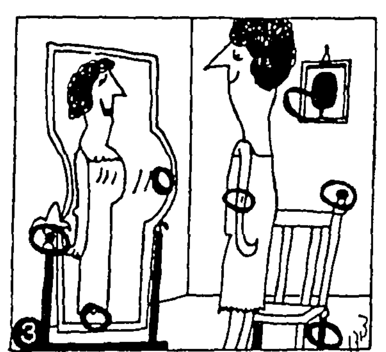
Témoigner
teste
texte
timbale
toitures

Ventes

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	C	E	L	■	C	A	L	E	R
2	A	V	E	R	E	■	F	A	C	I	L	E
3	R	E	S	I	S	T	E	R	■	S	O	I
4	C	■	T	E	T	I	E	R	E	■	I	N
5	I	■	E	R	I	N	■	I	M	A	G	E
6	■	I	R	A	■	E	L	E	M	E	N	T
7	P	R	O	I	E	S	■	R	A	R	E	T
8	R	E	N	T	E	■	R	E	N	E	■	E
9	O	N	T	■	C	O	U	■	U	R	I	■
10	N	E	■	E	L	L	E	■	E	■	N	E
11	E	■	S	■	O	I	S	E	L	E	R	■
12	■	E	T	R	O	M	■	U	■	T	I	N



LARMES

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER ♈ du 21 mars au 20 avril
Si vous vous efforcez d'aider la personne qui vous aime dans ses soucis, votre amour sera heureux. Vous serez porté à la mélancolie et si vous ne parvenez pas à lutter contre cette tendance, l'ambiance sentimentale en souffrira.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai
Au travail, oubliez vos complexes, ayez confiance en vous et agissez avec plus de simplicité. Aimez la vie. Apportez toute votre bonne volonté à créer un meilleur climat sur le plan sentimental.

GÉMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin
Ne vous obstinez pas à garder le silence, à fermer les yeux sur la conduite de la personne qui vous est chère si elle froisse votre sensibilité. Au travail, ne gâchez pas les contacts intéressants par une attitude désinvolte.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet
Réagissez contre votre mélancolie, vivez intensément dans le présent, aimez et appréciez la vie, reposez-vous mais surtout prenez des distractions, fréquentez les gens gais et enthousiastes et vos sentiments seront partagés.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août
Au travail, tout vous semblera facile bien malgré de gros efforts à fournir. Vos chances seront réelles. Un manque de diplomatie amènerait des déceptions; ne rabrouez donc pas la personne qui vous aime.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.
Vous connaîtrez quelques tentations mais vous les repousserez sans trop d'efforts. Calmez votre nervosité, sinon vos amours seront cahotiques. Au travail, de la joie et une ambiance harmonieuse et sympathique.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.
Vous serez préoccupé, un peu inquiet, vous vous tracasserez inutilement. Vous serez facilement irritable dans vos rapports avec la personne qui vous aime et vous ne saurez pas faire preuve de patience.

SCORPION  du 24 oct. au 22 nov.
L'être cher sera décontenancé. Au travail, l'avenir devrait vous prouver que vos efforts n'auront pas été vains. Vous perdrez du temps pour des détails. Il y aura des étincelles dans le climat sentimental.

SAGITTAIRE  du 23 nov. au 21 déc.
Au travail, la concrétisation d'un désir ou d'un projet dont la réalisation vous semblait lointaine. Vous ferez preuve de sagacité. Il semble qu'il y aura quelques retards dans un projet.

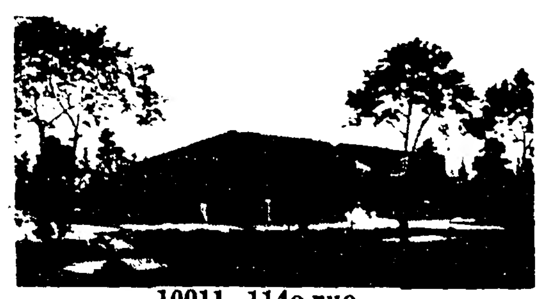
CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.
Au travail, si on vous demande certains services, attelez-vous au travail et menez-le bien jusqu'au bout. Ne vous désespérez pas. Vous aurez beaucoup de chance sentimentale. Votre caractère sera plus osé, votre humeur plus agréable.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.
Bons aspects planétaires; si vous n'allez pas à l'encontre du courant, vous connaîtrez un beau succès en amour. Un être loyal reconnaîtra vos belles qualités et il semble que vos amours seront solides comme le roc.

POISSONS ♓ du 20 févr. au 20 mars
Vous retrouverez votre optimisme et vous remonterez le courant. Au travail, vous ferez une meilleure utilisation de vos facultés intellectuelles, de votre potentiel. Vous aurez l'occasion de démontrer de la compétence.

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e rue
Edmonton, Alta.
422-2222

9 Muir Drive
St-Albert, Alta.
458-2222

265 rue Fir
Sherwood Park
464-2226

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

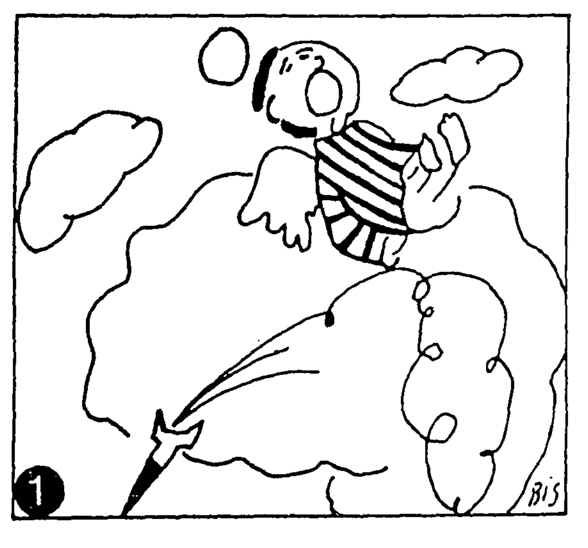
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs



Vente de propriétés

Vancouver
Calgary
Winnipeg
Toronto
Ottawa
Montréal

Par l'intermédiaire de Travaux publics Canada, le gouvernement fédéral met en vente, par voie de soumissions publiques, de nombreuses propriétés situées dans toutes les régions du pays. De vastes terrains et des emplacements stratégiques pour l'habitation, l'industrie ou le commerce sont disponibles dans la plupart des grands centres urbains et dans plusieurs petites localités. La valeur de ces propriétés varie entre 10 000 $ et 5 000 000 $. Des pochettes d'information contenant des illustrations et des renseignements spécifiques sur ces propriétés, ainsi que leur valeur estimative, sont disponibles à nos six bureaux régionaux.

Travaux publics Canada n'est pas obligé d'accepter quelque offre que ce soit. Les dates de fermeture des soumissions varient selon les propriétés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services de l'immobilier:

RÉGION DU PACIFIQUE
Margot MacFadyen
1166, rue Alberni
Vancouver (C.-B.)
V6E 3W5 (604) 666-3207

RÉGION DE L'OUEST
Bob Onishenko
9925, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8 (403) 420-3284

RÉGION DE L'ONTARIO
Jim Shearer
4900, rue Yonge
Willowdale (Ontario)
M2N 6A6 (416) 224-4349

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE
Pierre Sarazin
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0M3 (613) 995-6608

RÉGION DU QUÉBEC
Michel Legault
200, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4 (514) 283-7218

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Kerry Malone
Centre Maritime
1505, rue Barrington, 17e étage
Halifax (N.-É.)
B3J 3C9 (902) 426-2704


Travaux publics Canada Public Works Canada

Canada


théâtre français d'edmonton

RENCONTRE FORMATION

des arts de la scène
(à l'occasion du 15e anniversaire du T.F.E.)

Samedi 27 avril

09h30 Inscription
10h00 "Les directions artistique et administrative"
Denis Couture
directeur artistique
Boîte à Popicos
Pierre Bokor
directeur artistique
Théâtre français d'Edmonton
12h00 Déjeuner
13h00 "Choix artistiques ou commerciaux"
animation, création collective
ateliers, répertoire
Gilles Denis
Troupe de J.H. Picard
Laurier Gareau
dramaturge
Michel Landry
musicien
Pierre Bokor
directeur artistique du TFE
14h30 Pause-café
15h00 "1001 problèmes" publicité, décors, costumes, éclairage, son, etc...
Nicole Bolster
publicité TFE
Odette Dionne
costumière
Witold Kurpinski
directeur technique TFE
Michel Lalancette
sonorisateur
Pierre Bokor
directeur artistique TFE
16h30 Fin de l'après-midi...
Pause-souper
20h00 "Joyeuse Pâques" de Jean Poiret
Spectacle offert par le TFE à l'occasion de son 15e anniversaire
22h30 Vin et fromage à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean.
Rencontre avec les comédiens et les réalisateurs

Dimanche 28 avril

09h30 "Ressources d'appuis au développement artistique franco-albertain" planification financière, développement des marchés, campagne d'abonnements, tournées
Gordon Gordie
Alberta Culture
Guy Lacombe
ACFA
Denis Lorieau
Secrétariat d'Etat
Pierre Bokor
directeur artistique TFE
11h00 Bilan de la rencontre et période de discussions. Autres...
12h00 Fin de la rencontre

Conditions

Eligibilité:
Les présidents, les directeurs artistiques ou les animateurs de toutes les formations scéniques franco-albertaines (théâtre, danse, musique, marionnettes, etc...) à raison de **deux personnes par formation artistique.**

Le TFE s'engage à:
Défrayer les coûts de transport et de séjour (logement - perdiem) pour **deux personnes par troupes** venant de l'extérieur d'Edmonton. Aucun frais d'inscription (y compris les participants d'Edmonton).

P.S. Advenant le fait que vous auriez plus de deux personnes par troupes qui désirent participer aux ateliers, nous seront dans l'obligation de demander les frais d'inscription qui sont de 45.00$/personne supplémentaire. En ce qui concerne ces participants les frais de séjour seront à leur discrétion.
Pour plus amples informations composez: 469-0829

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom:.. Téléphone:.......................... (rés) .... (bur)
Adresse:.. Code Postal..
Formation artistique que vous représentez.................................. A quel titre?..................................
*Après avoir pris connaissance des conditions financières pour la participation aux "ateliers de formation du TFE" j'aimerais inscrire:
....personne(s) supplémentaire(s), membre(s) de notre troupe.
Ci-joint un chèque au montant de (   )$ pour défrayer les coûts d'inscription de (   ) personne(s), à vos ateliers.
Faire le chèque au nom du: THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON
8406 - 91e rue
Edmonton, Alberta